

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

(BUREAU : 114 rue Cascades)

A. J. DORION, Rédacteur

FEUILLETON

LE MEDECIN des FOLLES

SEPTIÈME PARTIE

LE DRAME DE L'ALBATROS

III

LE CHÈQUE DE VINGT CINQ MILLE
FRANCS

(Suite)

—Pourquoi si vite?
—Que faire si nous ne montons pas?

—La soirée est magnifique, allons plutôt au jardin.

—Non, au jardin on pourrait nous entendre.

—Eh bien, qu'importe?

—Il importe beaucoup, répliqua Mathilde, vient là-haut, je t'en prie.

—Soit, murmura Paul avec une contraction des sourcils qui n'annonçait point que l'acquiescement ainsi formulé lui fût agréable.

Il suivit Mathilde au premier étage et franchit avec elle le seuil du petit salon où nous avons vu la jeune femme dormir dans l'après-midi.

Elle s'assit sur une chauffeuse et fit signe à M. de Langeais de venir prendre place à côté d'elle.

Il obéit, mais avec une contrainte manifeste.

Mathilde avait frappé sur un timbre.

La femme de chambre alluma les cinq bougies d'un candélabre placé sur un meuble et se retira.

—Maintenant, dit la sœur de René, nous sommes seuls, bien seuls. Causez.

—Et de quoi parlerons-nous? demanda le jeune homme avec un sourire forcé.

—Paul, cher Paul, reprit Mathilde, tu ne veux pas me faire souffrir plus longtemps sans motif, moi qui donnerais ma vie pour t'épargner une souffrance. Tu vas me dire franchement ce qui te préoccupe.

—Rien. Je te le répète.

—Eh bien! au risque de te déplaire encore, je te répondrai qu'en affirmant cela tu me trompes! Au moment où tu descendais de voiture, ton air rêveur et sombre m'a frappée vivement. Souviendras-tu que tu n'as rien quand je te rappellerai la froideur de ton baiser! Ta lèvre était de glace en effleurant mon front! et pendant le dîner tu ne m'as pas dit vingt paroles! Et tout à l'heure tu ne voulais pas monter! tu semblais craindre de t'isoler avec moi. Est-ce que tout cela est naturel? Voyons, cher Paul aie confiance en moi. Tu es revenu de Paris sous une impression attristante. Pourquoi? A quel propos? Que s'est-il passé? Qui as-tu vu? Que t'a-t-on appris?

M. de Langeais baissa la tête.

—Ne m'interroge pas, balbutia-t-il.

—Pourquoi?

—Parce qu'il vaut mieux que je me taise.

—Ne vois-tu pas que ton silence me fait mal? Je veux savoir. On t'a parlé de moi, j'en suis sûre.

—Non, et d'ailleurs, qu'aurait-on pu me dire?

—Du mal! beaucoup de mal! Hélas! c'est si facile! Combien de femmes jalouses de mon bonheur, combien d'hommes envieux du tien chercheront peut-être à me noircir à tes yeux et à calomnier les légèretés de ma vie d'artiste! Et cependant la Mathilde d'autrefois n'existe plus, je te le jure! Depuis que je t'aime, depuis que je t'appartiens, je ne me reconnais pas moi-même! Tout est changé en moi, va! bien changé?

—Personne ne m'a parlé de toi, répliqua Paul vivement, je t'en donne ma parole d'honneur!

—Dois-je comprendre que je ne suis ni directement ni indirectement la cause de ta préoccupation?

—Oui et non.

—Explique-toi, je t'en supplie. Quelle que soit ma part de responsabilité dans tes soucis, je veux la connaître. Au moins, quand je saurai de quoi tu m'accuses, je pourrai me disculper.

—Mais je ne t'accuse pas.

—Je te dis que tu m'accuses!! Au nom du Ciel, réponds-moi. Dis-moi tout, ou je vais croire que tu ne m'aimes plus.

La veille ou le matin de ce jour, Paul aurait répondu à une telle parole en prenant Mathilde dans ses bras, en la pressant contre son cœur, et la jeune femme s'attendait sans doute à une tendre démonstration de ce genre.

Son attente ne se réalisa point.

M. de Langeais se contenta d'attacher sur elle un long et mélancolique regard.

Mathilde ressentit si douloureusement cette déception que des larmes inondèrent ses joues.

—Paul, cher Paul, balbutia-t-elle tu me caches un secret, je le vois bien, et ce secret doit être terrible. Aie confiance en moi, par pitié! Par pitié, dis-moi tout! Tu vois bien que le doute me rend folle, et que les angoisses me tuent!

Mathilde, en parlant ainsi, avait jeté ses bras autour du cou de M. de Langeais et sanglotait sur sa poitrine.

L'émotion provoquée par cette crise de désespoir fut plus forte que la résolution froide du jeune homme.

—Eh bien, oui, fit-il, je vais parler. Tu sauras tout, mais il faudra me répondre franchement.

—Oui, oh! oui! je le jure! D'ailleurs, je n'ai rien à cacher.

—Il y a quelques semaines, tu t'en souviens, je t'envoyai un chèque destiné à l'acquisition d'une parure qui te donnait envie.

—Si je m'en souviens! s'écria Mathilde.

—Tu te souviens du chiffre inscrit sur ce chèque? poursuivit M. de Langeais.

—Parfaitement, ce chiffre était égal au prix de la parure désirée par moi, et que tu m'offrais avec une princière galanterie.

—Et le prix de cette parure?

—Vingt-cinq mille francs. Mais pourquoi me questionner au sujet d'un chiffre que, pas plus que moi, tu ne peux avoir oublié?

IV

EN PRÉSENCE DU FAUSSAIRE

—Ne m'interroge pas, et laisse-moi continuer, dit M. de Langeais.

Mathilde fit un signe affirmatif.

—Ce chèque de vingt-cinq mille francs, poursuivit le jeune homme, a-t-il été présenté à la caisse de mon banquier?

—Mais sans doute.

—Quand?

—Le lendemain du jour où je l'avais reçu.

—Es-tu allée toi-même en toucher le montant?

—Non.

—Pourquoi?

—Je craignais les coups d'œil indiscrets, les remarques et les commentaires des employés.

—Qui as-tu envoyé à ta place?

—Mon frère René.

—C'est étrange! murmura Paul dont le front, qui s'était éclairci pendant quelques secondes, redevenait sombre tout à coup.

—Etrange? répéta Mathilde. Que vois-tu d'étrange à cela?

Au lieu de répondre à cette question, M. de Langeais continua:

—Es-tu bien sûre que ton frère se soit présenté en personne à la caisse avec le chèque, et qu'il ait touché les vingt-cinq mille francs?

—Parfaitement sûre.

—En as-tu la preuve?

—Oui, et la meilleure de toutes.

—Laquelle?

—J'avais confié le chèque à René vers les cinq heures du soir; le lendemain, avant onze heures, il est venu déjeuner avec moi, et m'a remis la somme qu'on venait de lui compter.

—Allons, s'écria Paul, cela devient de plus en plus incompréhensible! A moins, ajouta-t-il, que ça ne soit trop clair.

—Je ne vois rien d'obscur là-dedans! dit la jeune femme, très intriguée de ces dernières paroles et de l'interrogatoire que Paul lui faisait subir. Est-ce une énigme que tu me donnes à deviner?

—Une énigme, oui, très sérieuse, et dont le mot, j'en ai peur, est terrible.

—Paul, explique toi! tu m'effrayes! S'agit-il toujours de ce chèque?

—Toujours.

—Eh bien?

—Eh bien, le chèque de vingt-cinq mille francs n'a pas été présenté chez mon banquier le lendemain du jour où je te l'avais fait parvenir.

—C'est impossible! interrompit Mathilde.

—Je n'en sais rien, mais c'est prouvé. Et à la place de ce chèque on en a présenté, ce matin, un autre. Tu entends, ce matin même!

—J'entends, mais je ne comprends pas.

Paul eut un sourire ironique et reprit:

—Je vais t'expliquer.

Il n'eut pas le temps de le faire.

Un vigoureux coup de sonnette, retentissant à la grille de la villa, arrêta la parole sur ses lèvres.

—Qui peut venir à cette heure? demanda M. de Langeais.

—Mon frère, sans doute, répondit Mathilde.

Le jeune homme tressaillit et répéta:

—Ton frère!

—Je le crois. Un mot de lui m'a prévenu qu'il allait partir pour un long voyage, et qu'il viendrait me dire adieu.

—Ah! fit M. de Langeais d'une voix sourde, il arrive bien mal!

Mathilde, se méprenant au sens de ces mots, répliqua:

—Je trouve qu'au contraire il arrive merveilleusement à propos. Il va te donner les explications que tu désires, et t'apprendre comment il se fait que le chèque en question n'ait été touché qu'aujourd'hui.

Paul, regardant la jeune femme à la dérobée, se demanda:

—Est-elle de bonne foi?

Au moment où il se posait cette question, on frappa deux coups légers à la porte du petit salon.

—Entrez! dit Mathilde.

La femme de chambre parut sur le seuil.

—Madame, fit-elle, c'est le frère de ma dame.

Mathilde jeta sur Paul un regard interrogatif.

Le jeune homme était devenu très pâle.

Ce fut lui qui répondit.

—Priez M. Jancelyn de monter, commanda-t-il d'une voix dont les intonations parurent à Mathilde singulières et inquiétantes.

—A la minute précise où mon frère a sonné, reprit-elle, tu allais m'expliquer quelque chose.

—Ah! sois tranquille, répliqua Paul, tu ne perdras rien pour attendre!

René Jancelyn entra.

—Bonsoir, petite sœur, dit-il en embrassant Mathilde. M. de Langeais, je vous salue.

Paul lui rendit son salut, mais d'une façon raide et contrainte.

—Tu viens bien tard, commença Mathilde.

—C'est vrai, répondit René, je ne crois pas cependant qu'il soit tout à fait heure indue, d'ailleurs je n'ai pu venir plus tôt. Tout un monde d'affaires! Une sorte de liquidation générale! Mais, comme je pars demain matin, je n'ai pas voulu me mettre en route sans t'avoir embrassée, et me voilà!

—Tu as d'autant mieux fait de venir que tu pourras donner à M. de Langeais des renseignements précis au sujet d'une affaire qui te préoccupe.

—Je suis aux ordres de M. le vicomte, répliqua René avec une assurance plus apparente que réelle, car il ressentait un commencement de défiance et de trouble. De quoi s'agit-il?

—Tu as bien touché pour moi, n'est-ce pas, demanda Mathilde, un chèque de vingt-cinq mille francs signé par M. de Langeais?

René sentit un petit frisson d'angoisse courir sur sa chair, mais il était assez maître de lui-même pour dissimuler ses impressions, quelle qu'en fût la nature ou la violence; il répondit donc du ton le plus naturel:

—Certainement j'ai touché, et tu le sais aussi bien que moi, petite sœur, puisque avant midi, ce jour-là, je t'ai remis les fonds.

Mathilde se tourna vers Paul.

—Tu vois, lui dit-elle. Je savais bien, il y a là quelque malentendu. M. de Langeais, sans même paraître l'entendre, s'adressa à René et le fit en ces termes:

—Vous êtes bien certain, monsieur, de n'avoir pas commis quelque erreur?

—Quelle erreur, je vous prie, aurais-je pu commettre? répliqua fort effrontément René.

—C'est à vous, monsieur, que je le demande.

—Il m'est impossible de répondre, ne comprenant pas la question.

—Elle est bien simple cependant, et vous me semblez oublier. Je vais donc vous rafraîchir la mémoire. Au jour indiqué par votre sœur et par vous, on ne vous a pas vu chez mon banquier, et vous n'avez présenté ou fait présenter à la caisse aucun chèque de vingt-cinq mille francs.

—Mais, monsieur, interrompit René.

—Ah! laissez-moi continuer! fit violemment Paul de Langeais. Je le répète et je l'affirme on ne vous a pas vu et vous n'avez envoyé personne!! En revanche, ce matin même, on a touché le montant d'un chèque signé par moi, sinon souscrit par moi, un chèque de quarante cinq mille francs. Entendez-vous, monsieur?

—Quarante-cinq mille francs! répéta Mathilde stupéfaite, comment cela peut-il se faire?

Paul étendit la main vers René.

—C'est ce que, pour la seconde fois, je demande à monsieur! dit-il. Le coup était direct et rude.

Néanmoins l'associé de Frantz Rittner fit bonne contenance.

—Eh! monsieur, s'écria-t-il, j'ignore absolument ce que tout cela signifie. Je me suis dérangé pour rendre service à ma sœur. J'avais un chèque de vingt-cinq mille francs. On m'a compté vingt-cinq mille francs, je vous le répète! Le reste ne me regarde pas, et je n'ai point à m'en occuper!

Paul de Langeais tira de sa poche un carnet, l'ouvrit et consulta l'une des feuilles.

—Vous avez présenté un chèque de vingt-cinq mille francs, soit! reprit-il ensuite. Quel numéro d'ordre portait ce chèque?

—Je n'en sais rien... répondit impudemment le frère de Mathilde. Pourquoi m'en serais-je inquiété? pourquoi m'en souviendrais-je?

—Ce chèque, continua le gentleman, ce chèque portait et porte encore le numéro 5.520 que vous voyez inscrit sur la souche en regard du chiffre vingt-cinq mille tracé par moi effacé par vous, et remplacé par le chiffre quarante-cinq mille? Monsieur René Jancelyn, vous êtes un faussaire!

—Paul, balbutia la jeune femme effarée. Que dis-tu là! Ce serait monstrueux, mais grâce à Dieu c'est impossible!

Le frère de Mathilde se sentait pris, ce qui ne l'empêcha point de jouer l'indignation et de se donner l'attitude d'un homme injustement soupçonné.

—Vous m'insultez, monsieur! s'écria-t-il, vous m'en rendrez raison!

Paul eut un sourire moqueur, accompagné d'un geste dédaigneux.

—Vous rendre raison! répliqua-t-il, moi, à vous? Allons donc! vous plaisantez, monsieur! Depuis quand les gens de ma sorte rendent-ils raison aux clients du baigneur?

René, devenu livide, fit un mouvement comme pour bondir sur M. de Langeais.

Mathilde, folle d'épouvante et de douleur, s'élança entre eux.

V

L'INCENDIE

—Paul, s'écria la jeune femme en joignant les mains, je t'en supplie, je te le demande à genoux, ne répète pas cette accusation odieuse. Songe à ce que tu dis.

—Je dis, s'écria M. de Langeais dont la colère et l'indignation grandissaient et qui n'était plus maître de lui-même, je dis que vous m'avez pris pour un niais, et que vous vous êtes trompé! Vous avez cru qu'un gentilhomme de province, nouveau venu dans la vie parisienne, assez épris et assez riche pour glisser dans un bouquet un chiffon de papier rose valant vingt-cinq-

mille francs, était un nif ou un fou, jetant sa signature au hasard, et alors, en homme habile que vous êtes, spéculant sur ma sottise ou sur ma foie, vous avez falsifié le chèque et vous m'avez volé vingt mille francs.

—Non ! cent fois non ! interrompit Mathilde avec exaltation, René n'a pas fait cela ! Il est mon frère ! Je réponds de lui, et l'insulter c'est m'insulter moi-même !

—Ah ! taisez-vous aussi, vous ! commanda Paul d'une voix tonnante. Après la comédie de la femme amoureuse, ne jouez point le drame de la femme offensée ! Ce serait peine perdue. J'ai cessé d'être dupe.

—Mon Dieu, mon Dieu ! balbutia Mathilde en fondant en larmes. Est-ce bien toi qui parles ? Me soupçonnes-tu véritablement d'être complice d'un acte abominable ?

—Acte que je n'ai point commis, je le jure ! dit René dont le sang-froid était revenu. Expliquons-nous avec calme, monsieur le vicomte, et vous me jugerez mieux.

—Ainsi donc, répliqua Paul, vous avez toutes les audaces ! Ah ! vous voulez une explication ! Je vous l'accorde ! Elle sera claire et ne sera pas longue !

Il ouvrit de nouveau le carnet de chèque dans lequel se trouvait la feuille détachée, et il poursuivit :

—C'est si simple, pardieu ! qu'un enfant comprendrait ! Voici le chèque lavé et surchargé, votre œuvre ! Au lieu du chiffre de *vingt-cinq mille francs* que j'avais tracé, il porte une écriture qui ressemble à la mienne, mais qui n'est pas la mienne, le chiffre de *quarante cinq mille*. Or ce chèque est sorti des mains de votre sœur pour passer dans les vôtres, vous en convienez vous-même. C'est vous qui l'avez présenté, et c'est à vous qu'on l'a payé ! Concluez, monsieur s'il vous plaît.

Mathilde se laissa tomber à genoux aux pieds de son amant. Elle comprenait enfin l'infamie de René.

—Grâce ! balbutia-t-elle en tendant vers Paul ses mains supplantes. Grâce, au nom du ciel !

—Grâce, dites-vous ! répéta M. de Langeais. Ah ! soyez tranquille tous les deux ! Je ne vous livrerai pas à la justice. Si je vous dénonçais, il faudrait témoigner contre vous devant un tribunal. Il faudrait avouer tout haut que j'ai vécu dans l'intimité de la sœur d'un faussaire ! Il faudrait remuer trop de boue, et j'ai peur des éclaboussures ! Vivez en paix dans votre honte et partagez-vous mes dépouilles. Mais j'ai soif d'air pur, et je pars.

Mathilde se tordait les bras en répétant :

—Pitié ! je ne suis pas coupable. Le vicomte n'entendait rien.

Il poursuivit.
—Je vous épargne, non pour vous, mais pour moi. Seulement ne vous retrouvez jamais sur ma route. Oubliez jusqu'à mon nom. Je ne vous connais plus. Je dédaigne de vous envoyer au baignoir, et je ne veux même pas garder la preuve de votre crime.

M. de Langeais, en disant ce qui précède, jeta sur le tapis le chèque falsifié qu'il tenait toujours à la main, et sortit de la chambre sans écouter et sans regarder Mathilde qui continuait à balbutier d'une voix éteinte :

—Grâce, pitié pour moi. Je suis innocente et je l'aime.

René eut un sourire cynique au moment où la porte se refermait, et s'élança pour ramasser le chèque tombé entre lui et sa sœur.

La jeune femme avait vu, ou plutôt deviné, le mouvement de son frère.

Elle le devança, saisit le papier, et se dressa devant le misérable, les yeux étincelants de fureur, en serrant le chèque dans sa main crispée.

Un tremblement nerveux agitait son corps, des dents s'entrechoquaient, un large cercle de bistre se dessinait autour de ses paupières rougies.

Elle étendit le bras vers René qui recula malgré lui, surpris et effrayé de cette attitude menaçante.

—Ah ! cria Mathilde d'une voix rauque, Paul a dit la vérité ! tu es un lâche ! tu es un infâme ! tu es un faussaire !

—Eh bien, après ? répliqua brutalement le complice de Fabrice et de Rittner, que t'importe cela ? Ne t'ai-je pas donné ce que te revenait ? As-tu quelque chose à me réclamer ? Ai-je souci de tes injures ? Rends-moi ce chèque et tais-toi !

—Lâche et menteur ! continua la jeune femme, je n'ai rien à te réclamer, dis-tu ? Je te réclame mon bonheur que tu viens d'anéantir ! J'ai aimé. J'étais aimée. L'avenir enfin m'appartenait. Tu viens de tout briser. Paul de Langeais grâce à toi me méprise et, maintenant qu'il te suit infâme, il ne reste plus qu'à te tuer demain, comme on a tué Frédéric Baltus il y a six mois !

En entendant le nom de l'homme assassiné René tressaillit violemment, devint pâle comme un spectre et sentit le vertige s'emparer de lui.

Il promena autour de la chambre des yeux hagards pour s'assurer que personne n'était là pour écouter les paroles de sa sœur.

Puis, chancelant ainsi qu'un homme qui vient de recevoir sur la tête un coup de massue, il balbutia :

—Silence, malheureuse folle ! Silence ! ! !

—Ah ! continua Mathilde dont les prunelles s'injectaient de sang. Ah ! tu as peur ! Ah ! tu voudrais que je me taise ! N'y compte pas ! Je parlerai ! Je te connais maintenant, infâme. Je te connais bien ! tu n'es pas seulement un faussaire, tu es un assassin, ou le complice d'un assassin ! Ce chèque m'a tout fait comprendre. C'est à propos d'un chèque falsifié comme celui-ci que Fabrice et toi vous avez résolu la mort de Frédéric Baltus. J'ai une lettre en mon pouvoir. Une lettre que l'écrivain Fabrice et que tu as perdue chez moi. Je ne la comprendrais pas alors. Aujourd'hui j'en comprends chaque mot, et je la garde, cette lettre et je garde le chèque que voici, et je m'en fais des armes contre toi ! Rends-moi mon amour ! rends-moi mon bonheur ! Rends-moi Paul de Langeais, ou je l'envoie à l'échafaud, et Fabrice en même temps !

Et la jeune femme, pareille à une furie vengeresse, marchait, les poings levés vers son frère.

René, livide de peur et de rage, lui saisit les poignets.

—Donne-moi le chèque ! donne-moi la lettre ! dit-il d'une voix sourde qui sifflait en passant entre ses dents serrées.

Mathilde répéta :

—Rends-moi Paul ! Rends-moi mon bonheur ! sinon l'échafaud ! Tu entends ?

—Les papiers ! ces papiers ! reprit René.

—Jamaïs !

—Je les veux et je les aurai.

—Je te défie !

Le misérable accepta le défi.

De son bras gauche, avec une vigueur doublée par la colère, il enlaça Mathilde afin de paralyser sa résistance, tandis que de la main droite il s'efforçait de lui enlever le chèque.

La jeune femme se débattait pour échapper à la brutale étreinte de René, elle se tordait comme une couleuvre, elle lui mordait le poignet en balbutiant :

—Tu n'auras rien ! tu me tuerais plutôt ! Rends-moi mon amour ! Rends-moi mon bonheur !

René, haletant, se taisait sans lâcher prise.

La lutte était effroyable.

Mathilde, quoique plus faible, ne semblait pas devoir être facilement vaincue.

Tout à coup, par un effort violent et imprévu, elle se dégagea, glissa le chèque dans le corsage de sa robe se réfugia dans l'un des angles du petit salon et se mit en défense comme une tigresse acculée.

René bondit de nouveau sur elle, et le combat corps à corps recommença silencieux et terrible.

On n'entendait que le bruit des respirations stridentes, à ce moment des piteux soupirs.

Le complice de Rittner avait saisi sa sœur par les épaules et la serrait de manière à l'étouffer, ou tout au moins à lui faire perdre connaissance.

Sans doute il allait y réussir, quand il chancela et perdit l'équilibre. Ses pieds venaient de s'enlasser dans la longue traîne de Mathilde.

Il tomba à la renverse en entraînant la jeune femme avec lui, et tous deux se débattirent enlacés, lui roseignant de plus en plus son étroit et homicide, elle se défendant avec ses ongles, avec ses dents.

Ce groupe étrange et sinistre, roulant sur le tapis comme un rouleau de serpents, hurla le gémissement sur lequel se trouvait le candélabre à cinq branches et le renversa.

Ni le frère ni la sœur ne s'en aperçurent dans le premier moment. Que leur importait l'obscurité ?

René voulut en finir.

Il saisit de la main droite le cou de Mathilde ; ses doigts crispés agrippèrent à la façon d'un étau ; ses ongles déchirèrent l'épiderme.

La jeune femme se mit à râler.

Une seconde de plus et ce râle allait devenir celui de l'agonie.

René se releva brusquement. Une grande clarté remplissait le petit salon.

—Le feu ! balbutia le faussaire.

Mathilde, étranglée à demi, se ramassa pour réclamer :

—Le feu !

Les bougies du candélabre renversé avaient enflammé les rideaux, et l'incendie se propageait avec la vitesse de la foudre, remplissant l'atmosphère de la fumée âcre des étoffes consumées.

—Tu voulais m'envoyer à l'échafaud, chère sœur ! s'écria René. Je ne te crains plus, et ton secret va mourir avec toi !

En même temps il bondit au dehors, referma derrière lui la porte à double tour et prit la clef, laissant Mathilde au milieu des flammes.

VI

OU CLAUDE MARTEAU RÉAPPARAÎT

—Ah ! le misérable ! cria la jeune femme parvenant, non sans peine, à se dresser sur ses genoux d'abord, puis sur ses pieds. Le misérable ! il m'enferme et le feu grandit ! Il veut me brûler vive ! il m'assassine, et je suis sa sœur ! A moi !... au secours ! Venez à mon aide ! je ne veux pas mourir. Sauvez-moi ! Je veux me venger.

Ce désir de vengeance rendit à Mathilde la force nécessaire pour se traîner jusqu'auprès du petit meuble dont nous avons parlé.

Elle prit le coffre dans lequel étaient enfermés ses papiers, elle y plaça le chèque signé par Paul de Langeais et falsifié par René.

Ceci fait, et sachant la porte fermée, elle courut à l'une des fenêtres avec la résolution de l'ouvrir et de se précipiter au dehors depuis le premier étage, au risque de se briser dans la chute.

Hélas ! les rideaux enflammés, les tentures que dévorait l'incendie, formaient devant elle une barrière infranchissable.

Il lui fallut reculer jusqu'au milieu de la pièce.

Elle se sentait défaillir.

La fumée devenait de plus en plus épaisse, le plancher craquait.

Mathilde voulut appeler de nouveau à l'aide. La parole expira dans sa gorge haletante.

Elle se laissa tomber à genoux et, se soulevant tout à coup d'une prière de son enfance oubliée depuis longtemps, elle la répéta machinalement en regardant les flammes avec des yeux hagards.

Le cercle de feu se rapprochait.

Mathilde aurait pu compter les minutes qui désormais lui restaient à vivre.

Cependant, depuis le dehors, on apercevait l'incendie.

Les deux femmes au service de

Mathilde, entendant les appels désespérés de leur maîtresse au milieu des crépitements du brasier, avaient perdu la tête et parcouraient les rues voisines en criant au feu.

Dans cette partie de Neuilly les habitations sont séparées les unes des autres par de vastes jardins ; néanmoins quelques personnes commençaient à arriver sur le lieu du sinistre, pléines de bonne volonté, mais impuissantes à porter secours.

Et d'ailleurs, que faire ? une fumée noire et épaisse formait toutes les issues. Le feu attaqua l'escalier.

Pénétrer dans cette maison condamnée, c'était courir à une mort certaine.

Tout à coup cependant la porte à demi consumée du petit salon vole en éclats sous un choc formidable.

Un homme en costume de mariu bondit dans la pièce où il a entendu pousser des cris, mais la fumée l'aveugle ; il ne voit rien, il parle ; on ne lui répond pas.

—Tonnerre de Brest ! murmure cet homme. Suis-je arrivé trop tard ou me suis-je trompé de chambre ? Griller sa peau pour le roi de Prusse, c'est ça qui ne serait pas drôle !

Soudain un jet de flamme écarlate, traversant les ténèbres, éclaira l'endroit où se trouve Mathilde, accroupie et presque inanimée, mais n'ayant point lâché le coffret.

Le matelot glisse ce coffret dans sa chemise de flanelle, saisit et soulève la jeune femme qui perd connaissance entre ses bras robustes, sort de la chambre en bondissant comme il y est entré, s'élança dans l'escalier dont les marches carbonisées s'écroutent sous ses pieds, et se trouve enfin au dehors, sain et sauf, avec son fardeau.

—Il n'était que temps ! dit-il en aspirant une énorme bouffée d'air pur. Tonnerre de Brest ! ça chauffe énormément dur là-dedans !

En ce moment un jeune homme perça la foule qui s'amassait dans l'avenue conduisant au logis incendié, et s'écria avec un indicible accent d'angoisse et d'épouvante :

—Mathilde ! où est Mathilde ?

—Si c'est de cette petite dame que vous parlez, la voici, répondit Claude Marteau que nos lecteurs ont deviné déjà.

La tête de Mathilde évanouie reposait sur l'épaule du matelot.

Paul de Langeais, car c'était lui, vit la pâleur livide de la jeune femme, se yeux fermés et, chancelant, balbutia :

—Morte ! elle est morte !

—Non, monsieur, répliqua Claude. Évanouie seulement.

—Vous en êtes sûr ?

—Pardieu ! La petite dame n'a ni une égratignure ni un cheveu brûlé, je vous le garantis ! Sortons là d'abord de cette foule où on étouffe, elle reprendra bientôt connaissance.

Les curieux s'écartèrent devant le courageux sauveteur qui put arriver jusqu'à la grille, suivi de Paul de Langeais.

Ce dernier n'avait plus la tête à lui.

—Où la conduire ? répétait-il, où lui donner les soins nécessaires ?

—Ça n'est pas difficile à trouver, répondit Claude Marteau. Si vous voulez venir avec moi, nous allons mettre la petite dame en lieu sûr.

—Où donc ?

—Chez mes patrons, tout à côté. Ils sont en voyage. Ainsi donc vous ne dérangerez personne. Ça vous va-t-il ?

—Ah ! je le crois bien ! J'accepte avec reconnaissance ! Allez, je vous accompagne.

Claude Marteau, surnommé *Bordeflat*, était d'une force si prodigieuse que la jeune femme qu'il portait dans ses bras lui semblait à peine plus lourde qu'un enfant et ne ralentissait point sa marche.

Quatre ou cinq cents pas tout au plus séparaient l'habitation de Mathilde de la villa de M. Delarivière.

A mi-chemin à peu près sur le boulevard de la Seine, le matelot rencontra Laurent qui, surpris par des lueurs insolites, se dirigeait du côté de l'incendie.

Il le mit au courant de ce qui se passait et termina par ces mots :

—Vite, une chambre pour madame M. Laurent, s'il vous plaît.

L'entendant, alléché par l'espoir très vraisemblable d'une sérieuse gratification, mit un empressement extrême à se rendre aux desirs de Claude Marteau.

—Je passe le premier. Quand vous arriverez, la chambre sera prête.

Et, tournant sur ses talons, il reprit à la plus rapide allure le chemin de la villa.

Cinq minutes plus tard Mathilde, qui ne revenait dans sa mansuète, était étendue sur le lit d'une confortable chambre du rez-de-chaussée.

L'ex-matelot la regardait avec attention.

—C'est drôle ! se disait-il à voix basse. Je parlerais deux écus de cent sous contre un œuf dur, que j'ai vu quelque part ce mignon visage-là. Mais où et quand ? Je ne m'en souviens pas.

Paul de Langeais, debout à côté du lit, tenait dans ses mains une des mains glacées de Mathilde, et s'effrayait de l'immobilité persistante de la jeune femme.

Il se tourna vers Claude Marteau et Laurent, et leur dit :

—La situation de madame m'épouvante. Il faudrait un médecin, et le plus vite possible.

—Que monsieur ne s'inquiète point, répondit Laurent, je viens d'envoyer le groom à Courbevoie chercher un docteur.

Claude Marteau, nos lecteurs le savent depuis longtemps, avait l'incantation en horreur.

En conséquence, il sortit de la villa pour retourner sur le théâtre de l'incendie où sa présence pouvait être utile.

Comme il allait franchir la petite porte donnant sur le boulevard de la Seine, il aperçut qu'il avait gardé le petit coffret de vieux argent, enlevé des mains de la jeune femme au moment du sauvetage dont nous avons été témoins.

—Je le lui rendrai demain, pensait-il en revenant sur ses pas, en ouvrant la porte de son pavillon, et en posant le coffret sur une table.

Ceci fait, il retourna au feu.

Les secours étaient arrivés de tous côtés, mais trop tard.

De l'élégante et coquette demeure il ne restait que quelques pans de mur.

Les pompiers noyaient sous des torrents d'eau les décombres fumants.

Le commissaire de police, soupçonneux par vocation et par état, interrogeait les bonnes.

Ces pauvres filles, la tête à l'envers, répondaient qu'elles ne savaient rien, mais qu'elles attribuaient l'incendie à l'imprudence de *Madame*.

Naturellement le commissaire désira voir *Madame*, mais personne ne put lui dire où le sauveteur inconnu avait porté la jeune femme.

Claude Marteau, comprenant qu'il n'y avait plus rien à faire, sauf pour les pompiers, reprit le chemin de la villa.

Un autre, à sa place, eût été courbaturé, brisé, anéanti.

Il commençait tout au plus à ressentir un peu de fatigue ; il entra dans son pavillon, se jeta sur son lit, et s'endormit d'un profond sommeil.

Le médecin de Courbevoie n'était point encore arrivé.

Laurent, par discrétion, avait quitté la chambre.

Paul de Langeais veillait seul près de Mathilde toujours évanouie.

Il nous semble à peine nécessaire d'expliquer l'arrivée si opportune du matelot sur le lieu du sinistre.

Trouvant la soirée belle, il fumait tranquillement son *brûle-gueule* en flânant sur la berge de la Seine, quand il avait aperçu une lueur insolite derrière les vitres de la maison de Mathilde ; en même temps les appels des bonnes, qui s'enfuyaient affolées, étaient venus frapper son oreille.

Mort du Sénateur Stevens

Le parti libéral vient de voir disparaître un vieil ami dans la personne du sénateur Stevens, mort hier à Knowlton.

LE POISSON D'AVRIL

Les historiens les plus renommés sont en désaccord sur l'origine du poisson d'avril. L'explication la plus simple, et peut-être aussi la meilleure, est, sans doute, une allusion à la pêche qui s'ouvre généralement en avril.

Avalent le poisson d'avril, en France, ceux qui ont été assez simples pour exécuter la commission d'aller emprunter ou acheter la corde à lier le vent; un bâton à un bout; de l'huile de cotret; le moule aux aiguilles; un once de finesse en bouteille, etc.

Poisson d'avril est donc vivant en maints endroits et depuis longues années. Mais bien fin qui saura dire d'où vient ce poisson-là.

Le tabac est une boisson

Le tabac est une boisson. Qui l'aurait cru? C'est la cour suprême du Vermont qui vient de décider cela.

Dans la cause de Baker contre Jacobs, la partie qui a obtenu gain de cause en première instance a offert des cigares aux jurés.

Or un statut du Vermont contient la disposition suivante: "Si une partie obtenant un verdict en sa faveur donne ou fait donner quelque aliment ou quelque boisson à l'un des jurés qui ont entendu sa cause, durant la session où le verdict a été rendu, avant ou après le moment où le jury s'est prononcé, le verdict sera annulé et un nouveau procès aura lieu."

Au cours de ses remarques le juge a dit: "Nous pensons que celui qui donne un cigare à un juré viole l'esprit de la loi qui défend de fournir aux membres du jury quelque aliment ou quelque boisson. Un grand nombre de personnes prennent souvent un cigare au lieu d'un verre de whisky."

Le magistrat yankee est allé encore plus loin. Il a entrepris de démontrer que le tabac est une boisson.

"Le tabac, a-t-il dit, est pris comme nourriture; par conséquent c'est un aliment. Il est aussi permis de dire que c'est une boisson. Joaquin Miller a dit: "Je bois le vent comme je bois le vin." Si un homme peut boire du vent, je pense qu'il peut boire la fumée du tabac, toute dégoûtante qu'elle soit. On est forcé de la boire depuis le berceau jusqu'à la tombe, parce qu'elle vous est soufflée à la figure en tout lieu et en toute occasion. C'est une boisson."

N'est-ce pas qu'ils ont l'esprit ingénieux les juges américains?

Consommation guérie

Un vieux médecin, ayant reçu d'un nomade des Indes Orientales, la formule d'un remède de simple et végétal pour la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des poumons et de la gorge, et qui guérit radicalement la débilité, ne pense et ne veut pas que les personnes qui, sans avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouvent que c'est son devoir de le faire connaître aux malades.

W. A. NORTON, 320, Power's Block Rochester, N. Y.

FOX'S WEEKLY, Journal de 16 pages illustré, dévoué au sport et aux nouvelles à sensation du jour. 13 semaines \$1.25. Escompte libéral aux maîtres de poste, agents et clubs. Demandez échantillon. RICHARD K. FOX, Editeur-Propriétaire Franklin Sq. New York.

RHEUMATISM POSITIVELY CURED. Also Gout, Sciatica, Neuralgia, Paralysis, Numbness, Blood Disorders and other constitutional disabilities resulting from Excesses, Impaired Circulation and sluggish Liver, by wearing full-power ELECTRO-DR. BRIDGMAN'S MAGNETIC RING, which is a quick and positive antidote for these painful maladies as they manifestly. Price \$1.00, highly nickel-plated, or \$2.50 for gold-plated. It makes a handsome finger ring. Made in all sizes.

Effet merveilleux du magnétisme! LES JONCS ELECTRO-MAGNÉTIQUES DU DR BRIDGMAN

guérissent promptement et positivement le Rhumatisme, la Névralgie et toutes les maladies nerveuses.

Prix par la maille: Fini en nickel... \$1.00 Fini en or... 2.50

En vente au bureau de ce journal.

MANUEL DE MEDECINE, d'Hygiène et de Pharmacie domestique à la portée de tout le monde, par DEHAUT.

Prix: par la maille... 50 cts

ON DEMANDE Un meublier d'expérience trouvera un emploi permanent et un bon salaire en s'adressant à MRS. GAUTHIER, meublier, Drummondville.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District de St-Hyacinthe

COUR SUPÉRIEURE. No 1358

Dame Ann. Elizabeth Whedon, épouse de Moïse alias Milnes R. Brousseau, cultivateur et commerçant, de la paroisse de St Paul d'Abbottsford, district de St-Hyacinthe, a, ce jour, institué, contre ce dernier, une action en séparation de biens.

St-Hyacinthe 19 mars 1892. BLANCHET & BEAUREGARD Avocats de la demanderesse. 5 ins.

FREE CRAYON PORTRAITS & FRAMES



To all our Subscribers for 1892.

We, the publishers of "North American Homes," in order to increase the circulation of our journal throughout the United States and Canada, will spend this year over one hundred thousand dollars among our new subscribers in the form of an artistic Crayon Portrait and a handsome frame (as per cut below), to be made free of charge for every new subscriber to "North American Homes."

SEND THE FOLLOWING GRAND 30 DAYS' OFFER: Send us \$1.50, price for one year subscription to "North American Homes," and send us also a photograph, tintype or daguerrotype of yourself or any member of your family, living or dead, and we will make you from same an artistic half life-size Crayon Portrait, and put the Portrait in a good substantial gilt or bronze frame of 2 inch moulding absolutely free of charge; will also furnish you a genuine French glass, boxing and packing same free of expense.

NORTH AMERICAN HOMES PUBLISHING CO., World Building, New York.

REMEDES SAUVAGES

Ne sont-ils pas les herbes et les racines, qui ont servi aux anciens de médicaments? Avec vous de la vie les sauvages se servent de médicaments pour les guérir. C'est ce que les herbes et les racines que nos pères, nous-mêmes, savaient employer, mais J. E. P. Racicot de Montréal, à force d'études sérieuses, et par son séjour au milieu des Indigènes des pays, est enfin parvenu à découvrir les secrets qui font la richesse des anciennes familles, car quelle est la plus grande richesse d'une famille? N'est-ce pas la santé? Ainsi donc, avez-vous rhume et toux chronique, en l'avenir, vous serez riches et heureux si vous n'employez dans vos familles que les remèdes Sauvages de

J. E. P. RACICOT

1434 Rue Notre-Dame, Montréal, Que.

Vous aurez l'avantage de voir M. Racicot lui-même tous les samedis à l'Hotel Windsor en face du marché, avant, tous ces excellents remèdes pour toutes les maladies.

Cour a Bois

COMTÉ DE DRUMMOND ST-HYACINTHE (TERRAIN DU GRAND-TRONC.)

Presqu'au prix coûtant: Lattes, Bardoux, Declin, Bois de sciage de toute sorte et Bois de charpente de toute dimension.

CÈDRE À LAMBOURDES, ETC BOIS DE CHAUFFAGE: BOIS FRANC ET BOIS MOU. Croûtes et Deliqures pour Boutangers.

VICTOR COTE

MARCHAND DE CHAUSSURES

Place du Marché, St-Hyacinthe, M. Victor Côté a l'honneur d'informer ses anciens amis et le public en général qu'il vient de réouvrir son Magasin de Chaussures dans le bloc de M. Cadoret, porte voisine de MM. Brousseau et Bergeron.

N. Y. Family Story Paper ONE COPY, for one year, \$3.00. ONE COPY, for six months, 1.50. ONE COPY, four months, 1.00.

MUNRO'S PUBLISHING HOUSE, 24 and 26 Vandewater Street, N. Y.

IT'S SPORTEE! IT'S SPICEE! IT'S SPUNKEE! New York Illustrated News

The Organ of Honest Sport in America. ALL THE SENSATIONS OF THE DAY Pictured by the Foremost Artist of the Country.

Life in New York Graphically Illustrated. Breezy but respectable. \$1. for a Year, \$2 for Six Months.

Do you want to be posted? Then send your Subscription to the NEW YORK ILLUSTRATED NEWS, 1 Park Place, New York City.

Published every Wednesday, dated Saturday

L.N. LUSSIER & Cie

BLOC PAGNUELO St-Hyacinthe.



CHAUSSURES

Françaises, Anglaises et Américaines

CONFORTABLES, ÉLÉGANTES, SOLIDES.

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE LA VILLE.

SPECIALITÉ: CHAUSSURES, POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

Valises. Sacs de voyage, &c

CHAUSSURES

C'est au Grand Magasin DE CHAUSSURES DE

L. A. GUERTIN, PLACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE.

QUE VOUS TROUVEREZ LE PLUS

Grand Assortiment

CHAUSSURES POUR Hommes FEMMES & ENFANTS.

L. A. GUERTIN, St-Hyacinthe

CHAUSSURES

JOS. MORIN, No. 104 RUE CASCADES, COIN DE LA RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE.

ASSORTIMENT DE CHAUSSURES, pour Hommes, Femmes et Enfants, dans toutes les lignes.

PRIX TRES BAS! Aussi: Assortiment complet de Valises, sacs de Voyage, etc.

AUX CORDONNIERS! SOIRS et FOURNITURES à l'usage de Cordonniers, ainsi qu'un choix de FORMES de toutes sortes.

Tout est neuf et de Première Qualité. Venez et vous serez bien servis. Jos. Morin, Marchand de Chaussures

The Next Number Especially Good.

TALES FROM TOWN TOPICS

READ BY ALL MEN AND WOMEN. Published first day of December, March, June and September. DELICATE, DAINTY, WITTY, INTENSE. Every reputable news and book stand has it. Price, single number, 50 CENTS. \$2.00 PER YEAR, postage FREE.

This brilliant Quarterly reproduces the best stories, sketches, burlesques, poems, witisms, etc., from the early numbers of that much talked about New York Society Journal, Town Topics, which is published weekly. Subscription price, \$4.00 per year. The two publications "Town Topics" and "Tales from Town Topics" together, at the low club-price of \$5.00 per year. Ask your newsdealer for them or address, TOWN TOPICS, 21 West 23d Street, N. Y. City.

Le Meilleur Remède pour la toux. Le meilleur remède pour la toux. Le meilleur remède pour la toux.

Cartes d'Affaires.

FONTAINE, ST-JACQUES & FONTAINE AVOCATS Rue Girouard Porte voisine de la Banque Jacques-Cartier ST-HYACINTHE.

BLANCHET & BEAUREGARD AVOCATS Rue Girouard—No. 34. ST-HYACINTHE.

LUSSIER & GENDRON AVOCATS Rue St-Denis—No. 11 ST-HYACINTHE.

C. E. GAGNON AVOCAT Rue St-Denis—No. 9 ST-HYACINTHE.

A. GIRARD AVOCAT MARIEVILLE, QUE.

BLANCHARD & BOISSEAU NOTAIRES No. 18 Rue St-Denis ST-HYACINTHE.

J. C. DESAUTELS NOTAIRE No. 9 Rue St-Denis ST-HYACINTHE.

J. O. DION Courtier, Agent d'immeubles, etc. et agent d'assurances No. 9 Rue St-Denis ST-HYACINTHE.

L. N. TRUDEAU, DENTISTE, Rue Mondor, porte voisine de M. C. Ledoux ST-HYACINTHE. Dentiers de toutes sortes faits sur commande. Prix modérés. a. t.

M. O. DAVID & Cie

Marchands Tailleurs Place du Marché, ST-HYACINTHE.

HARDES FAITES

Pour Hommes et Jeunes Gens EN GRANDE VARIÉTÉ

Habilllements sur commande à 24 heures d'avis.

DRAPS, TWEEDS, ET SERGES

De Première Qualité. CHEMISES, COLS, COLLETS, CORPS, CALEÇONS, &c.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIE A ST-HYACINTHE, Que.
PARAIT LE VENDREDI,
Abonnement : (payable d'avance.)
Un an \$1.00
6 mois 50

ANNONCES.
1re Insertion.....la ligne 15c.
Insertion subs..... " 7c
Annonces à long terme à prix modérés.

A. DENIS,
Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 22 Avril 1892

LA SESSION

La session provinciale s'ouvre mardi prochain, le 26 courant.

Mort de l'honorable Alexander Mackenzie

L'Honorable Alexander Mackenzie, ancien premier-ministre du Canada, est mort dimanche. Il était malade depuis longtemps et sa mort était attendue d'heure en heure depuis plusieurs jours.

Les journaux conservateurs comme libéraux sont unanimes à faire l'éloge du défunt.

M. Mackenzie a été en effet le type de l'homme habile, honnête et énergique. De maçon devenu journaliste et, rentré dans la politique, devenant premier ministre du Dominion, il y a dans cette carrière de quoi justifier amplement les qualificatifs ci-haut.

Nous donnons ici quelques détails sur la vie de cet homme regretté.

Esquisse biographique du défunt

Alexander Mackenzie naquit en Ecosse, le 28 janvier 1822. Son père était architecte de profession et entrepreneur bien connu dans les environs.

Le jeune Alexander puisa de bonne heure les principes du libéralisme écossais auquel il est resté fidèle pendant toute la durée de sa carrière. Il reçut son instruction, d'abord à l'école privée de Perth, puis à l'école paroissiale de Moulin et finalement au Grammar School de Dunkeld, puisant dans ses diverses maisons les bases d'une éducation solide que les circonstances ne lui permirent pas de pousser vers les sommets de la science académique. Il avait la vocation de la politique et, dès ses jeunes années, il s'intéressait beaucoup aux luttes de sa contrée natale.

En 1836, il eut le malheur de perdre son père. Abandonné à ses propres ressources, il résolut de tirer parti des connaissances rudimentaires qu'il avait acquises en observant les travaux exécutés par son père. Il se fit maçon et pratiqua ce métier avec constance et habileté.

On a déjà dit, avec raison apparemment, que ce sont les troubles de 1837 qui ont valu au Canada l'avantage d'attirer plus tard vers nos rives celui qui devait un jour devenir premier ministre de la confédération canadienne. Vers ce temps là, plusieurs de ses parents émigrèrent dans le pays. Il eut occasion de lire quelques journaux canadiens et s'intéressa sans doute beaucoup à la lutte de la liberté contre l'oligarchie. Ce n'est qu'en 1842, cependant, qu'il vint se fixer à Kingston. Il était alors âgé de vingt ans.

Malgré sa jeunesse, il se jeta activement dans la lutte que soutenait alors le parti réformiste

contre le gouvernement de lord Metcalfe. Les premiers efforts politiques de M. Mackenzie furent son opposition au maintien du collège de Kingston, aux réserves du clergé et à tout ce qui était de nature à créer dans l'Etat des castes privilégiées. Plus tard, il fut, avec son ami George Brown, l'un des adversaires les plus redoutables du ministère Hicks-Morin.

En 1852, M. Mackenzie fit son apparition dans le journalisme. Les réformistes de Lambton, éprouvant le besoin d'avoir ce qu'on appelle maintenant un organe, fondèrent le *Shield* et en confièrent la rédaction à M. Mackenzie qui passait dès lors pour un des libéraux les plus éminents de cette région. Après avoir rendu d'excellents services à la cause libérale, le *Shield* disparut pour faire place à l'*Observer* qui continua la lutte sous la même direction.

En 1857, M. Hope Mackenzie, frère du défunt, fut élu député à l'ancien parlement du Canada, et lorsqu'il se retira, en 1861, les électeurs trouvèrent tout naturel d'élire Alexander à sa place. Ce dernier accepta un peu à regret ; mais depuis cette date jusqu'en 1882 il a continué à représenter le comté de Lambton.

Aux élections générales de 1882, pour éviter une lutte locale, il se présenta dans York Est, comté qu'il a représenté jusqu'à sa mort.

Après la Confédération, M. Mackenzie représenta le comté de Lambton aux deux parlements provincial et fédéral jusqu'à l'abolition du double mandat, alors qu'il opta pour la Chambre des Communes, en même temps que l'honorable Edward Blake.

Peu de temps après, le gouvernement tory s'écroulait sous le poids du scandale du Pacifique et M. Mackenzie était subitement appelé au pouvoir.

Opposé par principe à l'idée protectionniste, il refusa péremptoirement de transiger sur cette question, au grand regret de quelques-uns de ses partisans qui auraient préféré conserver le pouvoir au prix de quelques concessions aux idées que sir John A. Macdonald venait d'adopter en fait de politique fiscale.

Il préféra tomber en brave, enseignant flottantes et drapeau déployé. Il tomba tout d'une pièce en gladiateur, ferme comme le granit de ses montagnes natales.

Il a vécu assez longtemps pour constater qu'il avait eu raison de redouter l'application à notre pays du faux système économique qui entrave encore le développement de nos ressources naturelles.

Devenu chef de l'opposition il continua à la diriger jusqu'au 27 avril 1880, alors qu'il annonça à la Chambre qu'il abandonnait la direction de son parti. Sa santé était depuis longtemps chancelante, et la mort subite de son ami, M. Holton l'avait péniblement affecté.

Il se leva pour appuyer la proposition de sir John demandant que la chambre s'ajournât en signe de respect pour la mémoire du député de Chateauguay. Pas un muscle ne tressaillait sur sa figure énergique et cependant, vaincu par l'émotion, il fut obligé de s'asseoir en déclarant qu'il lui était impossible de continuer.

Ce dernier trait peint le caractère de cet homme honorable. Miné par la maladie, luttant contre le mal, il est resté sur la

brèche jusqu'au dernier moment, toujours sincère, toujours fidèle, toujours profondément dévoué aux intérêts de son pays d'adoption et toujours esclave du devoir. C'est du reste le seul genre d'esclavage qu'il ait jamais connu. Plût à Dieu qu'il fut possible d'en dire autant de la plupart de nos hommes publics.

En juin 1875, M. Mackenzie alla revoir son pays natal, et il fut reçu avec les honneurs dus à son mérite. Il fit aussi une visite à la reine au château de Windsor. Les citoyens de Dundee, de Perth et d'Irvine lui firent l'hommage des franchises de leurs villes respectives. Lors d'un voyage subséquent, en 1881, il reçut aussi les franchises de la ville d'Inverness.

Il a servi pendant longtemps dans la milice et lorsqu'il démisionna en 1877 il était major du 27ème bataillon, (de Lambton.) Il était depuis plusieurs années président de la compagnie d'assurance *North American Life* et directeur de la *Building and Loan Association*. M. Mackenzie a été marié deux fois, d'abord à Mlle Neill, d'Irvine, en Ecosse, et en seconde noces à Mlle Sym de Perthshire, Ecosse, qui lui survit et dont l'amabilité est encore présente à la mémoire de ceux qui ont eu l'honneur d'assister aux réceptions qu'elle donnait jadis à Ottawa.

Ses funérailles ont eu lieu hier.

Les restes mortels ont été transportés en grande pompe à Sarnia. Une foule immense a accompagné la déposition mortelle.

Les restes du défunt ont été inhumés dans le caveau de la famille, au cimetière de Lake View.

L'Union Législative des Provinces Maritimes

Il y a de cela quelques jours, la législature du Nouveau-Brunswick votait à l'unanimité de ses membres la proposition suivante:

"Que c'est l'opinion de cette chambre qu'une union législative des provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, et de l'île du Prince-Edouard est désirable dans l'intérêt public."

L'auteur de la proposition, M. Burchill, député de Northumberland, a fait valoir l'argument que l'anion législative des provinces maritimes, non-seulement réduirait considérablement les dépenses publiques, mais simplifierait aussi de beaucoup l'administration de la justice dans les provinces.

M. McKeown, député de Saint-Jean, qui a appuyé la proposition, a traité tout particulièrement le côté financier d'une union législative des provinces. Résumons ces remarques.

BILAN DE REVENU ET DÉPENSES DES PROVINCES MARITIMES EN 1889.

| | Revenu | Dépenses |
|----------------|-----------|-----------|
| N.-Brunswick. | \$651,031 | \$681,505 |
| N.-Ecosse..... | 668,784 | 713,941 |
| Île P.-Edouard | 434,635 | 263,604 |

\$1,754,450 \$1,659,050

Ce tableau indique un déficit de \$30,474 pour le Nouveau-Brunswick, de \$45,157 pour la Nouvelle-Ecosse, et un excédant de \$171,031 pour l'île du Prince-Edouard.

Dans la somme totale du revenu et de la dépense, c'est l'île du Prince-Edouard qui sauve la situation et ramène à la surface un excédant de \$95,400.

Les dépenses faites par les

trois provinces sont inscrites à trois chapitres : dépenses législatives, éducation et travaux publics.

En voici un tableau pour 1889 :

| Dép. Législ. | Educa. | Trav. P. | |
|--------------------|-----------|-----------|-----------|
| N.-Brunswick | \$ 67,477 | \$163,936 | \$205,361 |
| Nouvelle Ecosse | 56,912 | 212,000 | 221,000 |
| Île Prince Edouard | 12,216 | 108,000 | 77,599 |

\$136,605 \$483,936 \$503,860

Ajoutons à ce bilan trois gouverneurs dont deux payés \$9,000 et le troisième \$5,000. Total \$23,000 par an ; les salaires de trois surintendants de l'éducation payés celui de Nouveau-Brunswick, \$3,810, celui de la Nouvelle-Ecosse, \$3,000 et celui de l'Île Prince-Edouard, \$2,189.

M. McKeown porte à plus de \$100,000 par an, l'économie que pourraient faire les trois provinces avec une seule chambre de 60 députés.

LE SALAIRE DES JUGES

La mesure ministérielle dont sir John Thompson a donné avis stipule l'augmentation suivante pour les juges de la province de Québec :

Juge en chef de la cour du Banc de la Reine, \$7,000 au lieu de \$6,000 ;

Les cinq juges puinés du même tribunal, \$6,000 au lieu de \$5,000 ;

Juge en chef de la cour Supérieure, \$7,000 au lieu de \$6,000 ;

Douze juges puinés de la même cour, \$6,000 au lieu de \$5,000 ;

Dix sept juges puinés de la même cour, districts ruraux, \$4,500 au lieu de \$4,000 ;

Le doyen de la même cour résidant à Québec si le juge en chef réside à Montréal, ou vice versa, \$1,000 en sus de son traitement.

Dans les autres provinces, il y a aussi augmentation de \$1,000 pour les juges, de manière à ce que ceux des autres provinces que Québec et Ontario aient comme auparavant \$1,000 de moins que ceux de ces provinces ; à la seule exception de l'île du Prince-Edouard, où le traitement du juge en chef est porté de \$4,000 à \$6,000 et celui des juges assistants de \$3,200 à \$4,500.

FEU J. B. NORMAND

On annonce de Trois-Rivières la mort de J. B. Normand, gardien des estacades sur le St Maurice.

M. Normand était un des citoyens les plus estimés de Trois-Rivières. Les citoyens de Saint-Hyacinthe ont eu maintes occasions de connaître sa courtoisie et sa politesse, particulièrement lors du camp militaire qui fut tenu à Trois-Rivières en 1888. M. Normand était âgé de 54 ans. Il est mort le 9 avril courant et ses funérailles ont eu lieu mardi le 12. Nos condoléances à sa famille.

L'ECLAIRAGE ELECTRIQUE

Les journaux du Minnesota se plaignent du prix élevé que l'on paie à Minneapolis pour l'éclairage électrique.

Il faut avouer qu'ils ont assez raison. La ville de Minneapolis paie cent cinquante piastres par lumière, et cela pour 480 lumières.

La ville de Toledo paie \$100 par lumière ; Hamsburgh, \$90, et Springfield, dans l'état du Massachusetts, \$83.33.

La ville américaine la mieux partagée sous ce rapport est celle de Lafayette, dans l'Indiana, qui ne paie que \$50.60 pour chacune de ses lampes électriques.

L'ORATEUR A QUEBEC

M. Leblanc, député de Laval, sera le candidat du gouvernement, à la Présidence de l'Assemblée Législative de Québec.

Chronique

Il y a en Chine un immense jardin d'une superficie de 50,000 milles carrés, c'est-à-dire plus que l'étendue des Etats de New-York et Pensylvanie réunis.

A propos de la fortune laissée par M. Grévy, un curieux a demandé à la *Gazette anecdotique*, quelle était la fortune de Victor Hugo, au moment de la mort du poète.

Voici la réponse de notre confrère :

"Le grand poète a laissé cinq millions—non compris la valeur de ses œuvres. En 1884, Victor Hugo avait touché onze cent mille francs de droit d'auteur.

Les amateurs du piquet sont en fête. Un viennois, le docteur Rodolphe Lothar, vient de prendre l'initiative d'un jubilé à l'occasion du cinquantième centenaire de l'invention des cartes à jouer, qui remontent à l'an 1392.

Des conférences sur les origines de ce jeu et des matches importants sont déjà inscrits au programme des fêtes qui doivent avoir lieu.

Un docteur vient de rendre un grand service à l'humanité en signalant à l'Académie des sciences un moyen "simple et pratique" et "à la portée de tout le monde" de guérir—car c'est bel et bien une maladie, très grave parfois,—de guérir du hoquet. Il suffit "de comprimer fortement le nerf phrénique gauche entre les deux attaches sterno-claviculaires du muscle sterno-cléidomastoidien."

Ça n'est pas plus difficile que ça !

Il y a quelque temps, un honnête commerçant de Phalbourg prit un billet de la loterie industrielle de Strasbourg. Pour ne pas égarer le billet il le fixa, avec de l'empois, à la porte d'un placard. Au tirage, le numéro du billet sortit et gagna un beau lot consistant en un ameublement de salon. L'heureux commerçant se félicita d'avoir si bien conservé son billet, mais il ne parvint plus à le détacher de la porte. Il se tira d'embaras en décrochant la porte haute de 1 mètre 30 et, la chargeant sur ses épaules, il prit le train pour Strasbourg où on lui délivra son lot après vérification.

Près de Créteil, France, une dame se promenait, ayant sur son chapeau un oiseau empaillé, d'après la mode. Un épervier, trompé par l'apparence fondit sur le chapeau et voulut enlever la proie qu'il comptait dévorer. Il s'aperçut de sa méprise et disparut rapidement ; mais la dame est malade de frayeur.

On entreprend, au Brésil, l'élevage en règle d'un serpent. La GIBOIA, qui remplace avantageusement les chats et les rats pour la destruction des souris et des rats. C'est un petit serpent gros comme le doigt, qu'on vend cinq francs au marché de Rio-de-Janeiro. La GIBOIA s'at-

tache à la maison de ses maîtres comme les chiens et les chats domestiques ; elle passe ses journées blottie dans un coir, se met en chasse à la nuit tombante, saisissant avec une étonnante adresse les rats par la nuque et leur broyant la tête.

Le journal *Le Figaro*, de Paris, avait, il y a quelque temps, offert une prime pour la personne qui donnerait la meilleure définition du Socialisme, et le prix a été accordé pour la définition suivante : " Le Socialisme est la totalité des aspirations et des théories qui établiraient entre les hommes, par différentes mesures législatives, la plus grande égalité de fortune et de pauvreté." Les définitions suivantes étaient entre les plus spirituelles : " C'est l'égoïsme de ce monde essayant d'étouffer l'égoïsme de l'autre monde." " C'est la recherche en faveur du genre humain, de la clef du paradis perdu." " C'est le droit qu'a l'infortuné de mourir de faim dans un pays où il y en a tant qui meurent d'indigestions." Au point de vue original, la dernière réponse avait certainement droit au " gâteau."

Les orgues à manivelles, qui ne manqueront pas de faire leur apparition avec le printemps, ne sont pas fabriqués en Italie comme on le croit généralement. Pas plus d'un sur cent de ces harmonieux instruments ont vu le ciel bleu de l'ancien empire des Césars. Quelques-uns sont fabriqués en France et en Belgique, tandis qu'un bon nombre sortent de manufactures américaines. Ce sont les Allemands qui sont à la tête des nations dans la construction de ces orgues aussi bien que des autres instruments de musique. Les deux tiers des instruments de musique que nous avons aux Etats-Unis sont importés d'Allemagne.

Ces orgues de barbarie se vendent ordinairement de \$20 à \$100, à part le singe, bien entendu !

LOTERIES

Les loteries font fureur. Voilà qu'il s'en organise une nouvelle à cinq centins du billet, avec un gros lot de \$500 à Hull.

LA DEPUTATION

Le gouvernement fédéral se propose de donner à la ville de Montréal six représentants aux Communes au lieu de trois.

Comme la province n'a qu'un nombre fixe de représentants que la constitution lui interdit de dépasser, il va falloir alors faire disparaître trois divisions rurales pour accommoder la Métropole.

LES FROMAGES

Nul autant que le Parisien en France ne tient à son fromage. Quand, à la fin de son repas, il n'a pas un petit morceau de camembert ou de roquefort à se mettre sous la dent il est de méchante humeur. Au siège de Paris, on se contentait sans trop maugréer, des reliefs des clos d'équarrissage et du gibier des égouts, mais c'étaient des malédictions sans fin quand on n'avait pu réussir à se procurer—même à prix d'or, le moindre morceau de géromé.....

fût-il mangé par les vers..... Depuis les français ont rattrapé la distance, puisque dix millions de kilos ont peine à leur suffire chaque année. Aussi l'industrie fromagère a-t-elle en France une grande importance. On y fabrique des fromages très appétissants et très appréciés dont voici la nomenclature.

Parmi les fromages raffinés, nous citerons : le *Brie* qui représente une des industries agricoles les plus considérables et dont le département de Seine-et-Marne a la spécialité ; le *Comté*, sorte de façon de Brie, le *Camembert*, fromage d'hiver, fabriqué dans le Calvados et dans l'Orne, se vendant dans les maisons de premier ordre, de 0fr 90 à fr 10 ; le *Mont d'Or*, fromage jaune d'or et de séduisante apparence, qui nous vient des environs de Lyon ; le *Livarot* qu'affectionne l'ouvrier ; le *Pont-l'Évêque*, appelé aussi "fromage d'avocat," parce que les Normands, grands plaideurs, comme l'on sait, l'offraient à leurs défenseurs à titre d'honoraires.

Les plus en vogue de tous les fromages à pâte ferme sont : le *Roquefort*, qui s'obtient dans l'Aveyron avec du lait de brebis, de la race dite de Larzac, et le *Hollande*.

En tant que fromages pressés, il y a le *Grogère*, d'origine suisse, dont la pâte doit être moelleuse, fine, s'écrasant facilement entre le pouce et l'index et fondant dans la bouche après quelques instants d'échauffement, en laissant une saveur légèrement salée ; le *Port-du-Salut* très fin, très agréable, dont on est redevable aux moines de la Trappe du Port du Salut, près Laval, et que les vrais gourmets parmi les libres-penseurs ne désavouent pas, malgré son origine ultra-cléricale !

AUX JEUNES MERES

Il ne faut pas faire marcher les enfants.

Il ne faut jamais apprendre à l'enfant à marcher. La marche chez l'enfant est instinctive. Dès qu'il sent ses jambes assez fortes pour le porter, il se lève lui-même et marche tout seul.

Quand l'enfant peut se mettre sur son séant, vers sept à huit mois, on le pose à terre plusieurs fois par jour sur un tapis, sur une couverture, sur un paillason, puis on lui donne de petits jouets non colorés.

Il faut le laisser frapper le sol avec ses petits talons, se traîner, se rouler, aller à quatre pattes. Bientôt il essaiera de se relever, et il parviendra, en s'accrochant aux meubles, à se mettre sur ses pieds, à venir à son secours, de lui présenter la main, de l'aider à marcher.

Mais ne le faites pas marcher trop tôt. Un enfant qui marche seul à huit mois est exposé à des déformations multiples, les os n'ayant pas acquis assez de force pour supporter le poids du corps.

Surtout, ni papier, ni lièze, ni chariot roulant, toutes choses qui, en soutenant les enfants sous les aisselles, compriment et aplatissent la poitrine. Les enfants qui font leurs premiers pas avec le secours de ces instruments marchent de meilleure heure, j'en conviens, mais leurs pas sont moins fermes, leur marche moins assurée. Ils tombent plus facilement et plus lourdement.

Mieux vaut donc simplement soutenir l'enfant en tenant à pleines mains les deux bras près de chaque aisselle, ou par la robe.

Autant la robe d'un enfant qu'on porte dans les bras doit être longue, autant la robe de l'enfant qui essaie de marcher doit être courte.

Je ne veux pas plus de bourrelet que de chariot. Le bourrelet échauffe inutilement la tête et ne la préserve pas en cas de chute. L'enfant se garantit beaucoup mieux avec ses mains, qu'il étend instinctivement chaque fois qu'il tombe.

Dès que l'enfant fait quelques pas, il faut mettre aux poêles, aux cheminées, aux fenêtres, aux escaliers, des garde-feux, des barrières pour le préserver de son inexpérience.

D'habitude l'enfant qui fait ses premiers pas abandonne d'abord la chaise qui lui servait de point d'appui, traverse seul la chambre en se dirigeant vers sa mère qui lui tend les bras. Il chancelle, il hésite un peu, mais ses bras lui servent de balancier. S'il fait *ponff*, il se met à rire et reprend gaiement sa route. Mais si par malheur, lorsque le bébé est tombé, la mère s'est mise à crier et s'est empressée de le relever, l'enfant crie et pleure. Une mère doit avoir le courage de rire en relevant son enfant. Celui-ci a une telle puissance d'imitation qu'il fera comme sa mère. Du reste, l'enfant a les membres tellement souples qu'il se fait rarement du mal en tombant.

Quand l'enfant commence à marcher, il ne faut pas abuser de ses faibles jambes ; il ne faut pas le traîner en le tenant par la main lorsqu'il refuse de continuer une marche qui le fatigue. Il ne faut pas surtout le soulever par un seul bras pour lui faire sauter un ruisseau, monter un escalier ou franchir un trottoir. On risque ainsi de lui démettre l'épaule, ou le coude, ou le poignet. Il faut dans ce cas le prendre sous les aisselles.

Plus l'enfant est jeune, plus sont à redouter les sorties du soir, les sorties par un trop mauvais temps, les longs voyages en voiture ou en wagon.

Les grands vents, les froids excessifs, la poussière, les catots sont cause de nombreux accidents.

LA JEUNE MÈRE.

LA FIN DE PILATE

Lorsqu'on visite Vienne, en Dauphiné, on voit, près d'une des portes, l'antique monument que les Viennois appellent l'*Aiguille*. C'est une pyramide ou obélisque reposant sur un édifice carré, percé par une arcade, et qui rappelle certains tombeaux romains de la voie Appienne. La Gaule conquise avait pris de la métropole la coutume de placer des monuments funèbres le long des grandes routes, afin peut-être de rappeler aux passants ceux qui avaient été voyageurs, comme eux, sur le chemin de la vie.

L'Aiguille viennoise, en promenant mélancoliquement, depuis dix-huit siècles, son ombre autour d'elle, n'a rien écrit sur la poussière, qui nous fasse connaître celui dont les cendres ont reposé sous cette masse. Le socle ne porte pas de nom ; l'histoire garde le silence, mais la tradition, elle, est encore vivace ; elle parle, et quand on demande aux gens de la ville : " Qui repose là ? " ils répondent, scandalisés d'une pareille ignorance, et en hochant la tête : " Vous êtes donc le seul au monde à ignorer que c'est le tombeau de Pilate ? "

Le tombeau de Pilate ? Il y a là un mystère. Qui en possède la clef ? Ceux qui racontent, qui dissertent, qui compulsent les souvenirs ne l'ont pas trouvée encore. Cependant dévoilons un instant les secrets de la tradition.

C'était donc là à Vienne que vivait exilé le trop fameux Pilate, procureur de la Judée, sous Tibère, qui, pour ne pas déplaire à son maître, avait fait crucifier son Dieu. Ce Dieu avait eu sa revanche, et sur un invisible si-

gne de sa main, l'ami de César avait été disgracié et proscrit par arrêt de César. Pilate avait dépassé la mesure d'exactions et de vexations permise aux agents de l'Empire.

Le peuple s'était soulevé, les délateurs avaient dénoncé, le sénat s'était inquiété, le prince s'était irrité, et Pilate rappelé de son gouvernement, avait été jeté par dessus les Alpes, dans une ville de troisième ordre, où il était tombé étourdi du coup et meurtri de sa chute.

Sa femme, Marcia, essayait bien de panser la blessure de l'exil, mais une autre blessure s'était ouverte dans ce cœur, une blessure étrange qui s'envenimait chaque jour : la blessure du remords. C'était une voix vengeresse comme celle des Euménides ! et quand tout ce sang versé, tout ce peuple écrasé, sur tout ce prophète immolé, ce Nazaréen crucifié se dressaient devant lui, il passait sur son front une sueur froide que seule pouvait essuyer la main de Marcia. Alors le malheureux, comme pour échapper à lui-même, s'enfuyait effaré dans la campagne, où on le voyait porter ses pas précipités, suivant de près le bord du Rhône qu'il regardait d'un œil avide pendant de longues heures.

Un jour, Pilate se promenait en compagnie de sa femme, non loin de la ville. Tout à coup, un rassemblement extraordinaire se forme sur le bord du fleuve. C'est un jeune homme qui vient de se noyer ; son père et sa mère, à genoux près de lui, se tortent les mains de désespoir, poussant d'affreux gémissements. On racontait qu'attiré par les merveilles qu'opérait une Juive récemment arrivée à Vienne, il se rendait précipitamment auprès de l'étrangère, quand la barque qui le portait avait chaviré dans le fleuve, d'où l'on n'avait plus retiré qu'un cadavre.

Pilate et Marcia entendirent cette multitude qui poussait de grands cris de supplications. Ils s'avancèrent instinctivement de ce côté. Une femme était là, qu'à son costume ils reconnurent pour une des filles des Hébreux. " Rendez-le nous, lui répétait ce peuple suppliant. Vous nous dites que votre Dieu est le Dieu très bon et très grand ; qu'il le prouve ; c'est le moment. Aurait-il moins de puissance que Proserpine qui rendit la vie au bel Adonis ? "

" Ne blasphémez pas, dit la Juive. Le Dieu que je vous annonce s'est nommé lui-même la Résurrection et la Vie. Je l'ai vu à Béthanie, ressusciter mon frère qui, depuis quatre jours, était dans le tombeau. "

Pilate et Marcia s'étaient approchés de cet attroupement, l'un par curiosité, l'autre par pitié — " De quel Dieu parle-t-elle ? " demandèrent quelques voix

" De Jésus, le Dieu béni dans tous les siècles, reprit-elle en s'inclinant ; et à ce nom divin tout genou doit flechir, sur la terre, dans le ciel et dans les enfers. "

En entendant ce nom, Marcia dit à son époux : " Ne restons pas ici, " et elle l'entraînait.

" Non, demeurons, dit Pilate, je veux voir la fin de ceci. Ces Juifs sont audacieux de raconter de telles choses. Déjà, étant en Judée, j'avais entendu parler de ce mort de Béthanie ; certaines gens en avaient fait grand bruit à Jérusalem. Mais

ici il n'y a plus place à la superstition. Que va faire cette femme devant ce corps sans vie ? "

La foule continuait de supplier la Juive de ressusciter ce jeune homme. " Ecoutez, dit-elle, si au nom de Jésus, je dis à ce mort de se lever et de vivre, croyez-vous que Jésus est le fils du Dieu vivant qui est venu en ce monde. "

" Nous le croirons tous, reprit le peuple, et nous l'adorerons ! "

La Juive leva les yeux au ciel " O Jésus, qui avez daigné vous faire notre ami sur la terre, vous m'avez dit : je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra. " Souffrez que je vous redise ce que je vous répondis alors : " Je sais que vous pouvez tout, et que votre père vous donnera tout ce que vous lui demanderez. " Maintenant l'heure est venue ; et déjà je vous rends grâce à notre tout-puissant hôte de Béthanie, car je sens que vous m'exaucerez, à cause de ce peuple afin qu'il croie que c'est vous qui m'avez envoyée. "

Un silence profond régnait dans toute la foule. La Juive s'inclina vers le mort, et lui prenant la main : " Au nom de Jésus de Nazareth ! lève-toi " dit-elle d'une voix forte.

Et le jeune homme se leva, ouvrit les yeux, comme s'il sortait d'un sommeil, tendit les bras à son père et à sa mère ; puis tous trois tombèrent ensemble aux pieds de Marthe, en prononçant un seul nom : " Jésus ! "

" Jésus est Dieu, " s'écria la multitude d'une seule voix. Ce fut une immense clameur, que le fleuve porta au loin sur ses rivages. Marcia elle-même n'avait pu se contenir. Elle avait fendu la foule, elle était auprès de la Juive et prononçait avec transport le nom de Jésus. Elle revint vers son époux ; mais il n'était plus là. A ce cri : " Jésus est Dieu ! " Pilate s'était dérobé et avait pris la fuite. Quelques-uns l'avaient entendu répéter : " Il est Dieu ! Il est Dieu, et je l'ai crucifié. " Puis, pendant que tous se portaient vers le ressuscité, lui, tournant le dos au miracle, s'était dirigé seul du côté du fleuve, marchand à grands pas, en suivant le bord, et il avait fini par disparaître.

On le chercha, mais en vain, les jours et les nuits suivants. Des pêcheurs racontèrent que le cadavre d'un homme avait été vu flottant pendant quelque temps sur les eaux, tenant ses mains fermées et crispées convulsivement, mais à mesure que la vague le poussait sur la rive, la terre le rejetait, comme si elle avait refusé de le recevoir. Alors les gens s'étaient dit, sans doute que cet homme était un parricide et ils avaient laissé passer la justice de Dieu.

Comment retrouvait-on ensuite le corps du déicide ? Qu'est-ce qui resta de lui ? Combien de temps l'urne de ces cendres demeura-t-elle dans le tombeau que Marcia fit élever aux portes de la ville ? Que sont-elles devenues ? L'histoire ne nous l'a pas appris.

Marcia resta dans ce lieu pendant quelque temps à prier et à pleurer. Puis elle alla trouver Marthe de Béthanie, qui était à Avignon, où elle prit le voile des veuves dans l'Eglise chrétienne.

MM. Mercier, Langelier et Pa-caud poursuivis

Le gouvernement s'est décidé
 Mercredi, par le grand constable Gale, il a envoyé à MM. Mercier, Langelier et Pacaud des sommations de comparaître en cour le 28 courant, pour répondre à une accusation de conspiration pour frauder le trésor public, dans la célèbre affaire Langlais.
 Cette nouvelle a créé beaucoup d'excitation dans les cercles politiques.
 M. Mercier a dit à un reporter qu'il n'avait pas à se plaindre de la manière dont le gouvernement avait agi à son égard: on pouvait m'envoyer un warrant tandis que l'on ne m'a fait qu'une assignation de comparaître. Toutefois, a-t-il ajouté, un simple télégramme eut suffi.
 M. Mercier dit que sa disculpation ne lui fait pas l'objet d'un doute.

COMPTES MUNICIPAUX

Nous publions ci-après l'état de comptes de la corporation pour l'année expirée le 31 décembre 1891, tel qu'approuvé par les auditeurs municipaux:

ACTIF

| | |
|--|---------------------|
| Montant dû à la Corporation au 31 décembre 1891. | |
| Arrérages de taxes depuis 1871, au 31 décembre 1891..... | \$ 5,953 84 |
| Balance due sur prix de vente de terrains, par différentes personnes..... | 1,295 00 |
| Balance en caisse..... | 2,325 93 |
| Société manufacturière de St Hyacinthe, prêt de débentures, \$25,000. Balance due..... | 23,000 00 |
| E. F. Moseley, prêt \$10,000. Balance due..... | 5,000 00 |
| 1er fonds d'amortissement. | 1,041 40 |
| 2ème fonds " " | 1,256 95 |
| PROPRIÉTÉS DE LA CORPORATION | |
| Le marché centre..... | 22,300 00 |
| Le parc..... | 10,000 00 |
| Le marché à foire..... | 4,000 00 |
| Terrain dans le quartier No 5..... | 1,000 00 |
| La station de pompes et de police, terrain et bâtisses..... | 30,000 00 |
| Les deux pompes à vapeur, boyaux, dévoirs, voitures aux échelles, etc..... | 18,000 00 |
| Quatre chevaux, attelages et voitures..... | 1,000 00 |
| Réservoir et terrain, rue Desaulles..... | 1,500 00 |
| Réservoir et terrain, rue Ste Marguerite..... | 1,100 00 |
| 58 bornes fontaines..... | 4,050 00 |
| Total..... | \$132,623 12 |

PASSIF

| | |
|---|---------------------|
| Montant dû par la Corporation au 31 décembre 1891. | |
| Balance sur emprunt autorisé. Règlement de mars 1877..... | \$ 6,800 00 |
| Balance pour acquitter la dette du gouvernement..... | 2,000 00 |
| Montants dus à diverses banques et corporations et à différentes personnes..... | 65,826 61 |
| 1ère émission de débent. 25,000 00 | |
| 2ème " " 100,000 00 | |
| Total..... | 199,626 61 |
| RÉCAPITULATION | |
| Passif..... | \$199,626 61 |
| Actif..... | \$132,623 12 |
| Différence..... | \$ 67,003 49 |

Conseil de Ville

Séance du 19 avril.

Etaient présents Son Honneur le Maire et MM. les conseillers, Brousseau, Brodeur, Duclos, Labonté, Morin Jos., Morin L. P., Nault, Paquet, Richer et St Jacques.
Plainte de Clément Jacques au sujet de l'évaluation de son stock. Plainte accordée et résolu que l'évaluation de \$300 soit réduite à \$100.
Le rôle des fonds de marchandises fait pour l'année courante, qui a été

déposé pendant le temps requis par la loi est déclaré clos.
 M. Nault donne avis qu'à la prochaine séance il sera fait motion pour le règlement imposant les différentes taxes pour l'année courante.
 M. Jos. Morin fait motion que le rapport de MM. les auditeurs à la corporation de la cité de St Hyacinthe, soumis au conseil à cette séance soit accepté et déposé au bureau du secrétaire-trésorier, durant la période de quinze jours pour inspection publique. Secondé par M. Paquet et agréé.
 M. Richer fait motion qu'un comité composé de MM. Brodeur, Paquet, et Brousseau soit nommé pour faire la visite des maisons des personnes qui désirent obtenir licence d'hôtel et examiner les certificats concernant les dites licences. Secondé par L. P. Morin et agréé.
 Et le conseil s'ajourne à vendredi le 22 avril.

LA FETE DE PAQUES

La fête de Pâques a été célébrée cette année avec l'éclat particulier qui s'attache à cette grande solennité.
 A la Cathédrale particulièrement, la messe a été superbe. L'église avait revêtu ses plus beaux ornements et tout dans le temple respirait la joie et la gloire du grand jour.
 Le T. R. J. A. Gravel, a officié avec diacre et sous-diacre.
 Monseigneur Moreau assistait au trône.
 Un chœur puissant composé des meilleures voix a exécuté le chant de circonstance. La messe de Fauconnier a été magnifiquement rendue et le nom seul de solistes suffit pour dispenser d'appréciations:
 Kyrie.—Solo — *Christe* par M. Jules St Germain
 Gloria—*Gratias*, 1er Tenor solo; M. P. A. Côté, *Quoniam*—Trio, par madame A. Beaugard, soprano, Melle C. Hamel, alto, et M. Jules St Germain, basse.
 Credo.—*Et Incarnatus est*—basse solo, par M. A. Séguin, *Et Unam Sanctam*, 2e tenor solo, par M. H. St Germain, Sanctus.—*Benedictus*, soprano solo, par Melle E. St-Germain.
 Le chœur était composé de 55 voix. Il était sous l'habile direction de M. Hamel, maître de chapelle de la Cathédrale.
 Un magnifique orchestre, sous la direction de M. le Prof. Léon Ringuette a accompagné les différents morceaux avec un succès admirable. L'orchestre comprenait 11 membres divisés comme suit: 3 premiers violons, 3 seconds-violons, 1 violoncelle, 1 contrebasse-violon, 1 flûte, 1 cornet, 1 tambour.
 Le violoncelle, était joué par M. Bourassa.
 M. J. D. Dussault, l'organiste de la Cathédrale a accompagné à l'orgue avec un talent et une habileté incontestables.
 Voici en outre les différents morceaux qu'il a exécutés:
 Entrée: Marche pontificale, de Widor.
 Graduel: 1er mouvement d'une offertoire de Salomé.
 Offertoire: Grand chœur en mi-bémol, de Guilmant.
 Sortie: Toccate de Widor.
 Comme l'on peut juger par les détails que nous donnons ci-haut, la cathédrale était dimanche un véritable foyer d'harmonie. Les directeurs du chant et de la musique méritent des compliments, de même que tous les membres du chœur pour la brillante et heureuse exécution de leur programme.
 Le sermon du jour a été donné par le R. P. Duchaussois. C'est un des plus beaux morceaux d'éloquence qu'il soit donné d'entendre. Le sublime prédicateur a ravi son auditoire par sa parole convaincue et convaincante, son éloquence chaude et vibrante qui en font l'un des plus éloquents tribuns de la chaire sacrée parmi les fils de St Dominique.
 La grande fête de la Résurrection a été dignement célébrée cette année.

Correspondance

M. le Rédacteur.

Veuillez me permettre d'insérer quelques lignes afin de rectifier une petite erreur qui s'est glissée dans le compte-rendu de la messe de Pâques, donné par le *Courrier de St Hyacinthe*. M. le Rédacteur du *Courrier* prétend que l'accompagnement de l'orgue était un peu trop fort dans certains passages et il attribue cela plutôt à un défaut de l'instrument qu'à une distraction chez l'organiste.
 Évidemment, le critique musical n'est pas un musicien, car il oublie que l'orgue ne joue pas seul et que l'organiste à sa bonne part de responsabilité dans le jeu de l'orgue.
 L'orgue de la Cathédrale de St Hyacinthe est à combinaisons ajustables multiples; ces combinaisons ayant été fixées à la répétition générale, elles sont restées les mêmes, le jour de Pâques. M. le maître de chapelle les avait acceptées telles qu'elles, par conséquent je me suis conformé à son avis.
 J'ajouterai un mot: le *Courrier* parle de l'idée profondément religieuse du compositeur Fauconnier. Évidemment, nous ne nous entendons pas bien sur ces mots *idée religieuse*!
 Car, après tout, ce n'est pas le fracas du *Gloria in excelsis*, l'andante amoroso du *Benedictus*, les gémissements du *Crucifixus*, et ce qui est mieux encore, le galop du *Dona nobis pacem*, parties auxquelles j'ai dû modifier l'accompagnement qui, naturellement, eut donné aux fidèles plus d'idée de danse que de dévotion.
 Ma foi! nous en voilà rendu à adorer Dieu à la manière des derviches! Où allons-nous de ce train?
 Quelle idée religieuse doit avoir en effet, les fidèles en entendant certain récitatif du *Gloria* ou du *Credo*? Nous aurions cru entendre les *Noces de Jeannette*.
 Les paroles latines de la messe de Fauconnier, sont la seule chose qui fasse qu'on ne la prenne pour un opéra.
 Ne nous étonnons pas lorsque nous entendons dans les églises cette musique si profane, si nos évêques canadiens eux-mêmes se font l'écho de ce cri d'indignation parti de la vieille Europe catholique contre ces opéras latinisés.
 En vous remerciant, M. le Rédacteur,

Je me soustris votre dévoué,
 J. D. DUSSAULT,
 Organiste à la Cathédrale

En Ville

Inhumation

On a procédé cette semaine à l'inhumation des corps des défunts déposés durant l'hiver dans les charniers de la ville et de la paroisse.

Bachelier-en-médecine

Notre jeune concitoyen M. H. E. Chaput, E. E. M a subi avec succès les examens en matières primaires, à l'Université Laval, et a reçu le titre de bachelier.
 Nos félicitations.

Jugement

Dans l'affaire de Mallette vs Marchessault, pour injures verbales au cours de la dernière lutte électorale, dans une assemblée à St Denis, le défendeur a été condamné par l'Honorable juge Tellier, à \$25 et les frais.

Juges de paix

La *Gazette Officielle* publie les nominations suivantes de juges de paix dans le District de St Hyacinthe.
 "Tresslé David Ogden, Robert Ostiguy et Louis Gilbert de St Césaire, comté de Rouville.

Le "Yamaska"

Le vapeur *Yamaska* a ouvert la navigation sur notre rivière. Malheureusement il s'est échoué dès ses premiers voyages. Il a été immédiatement remis à flot et est actuellement à son quai à l'aqueduc.

Arrosage

On a commencé mercredi à arroser les rues avec le nouvel arrosoir municipal. Cet arrosoir, qui a été fabriqué par le constable Berthiaume, qui est à ses heures un habile mécanicien, fonctionne admirablement bien. La fabrication a coûté très peu cher et ses services sont inappréciables. Nous devons féliciter M. Berthiaume qui a doté la ville d'un utile instrument.
 La poussière des rues est déjà très forte mais le nouvel arrosoir en vient parfaitement à bout.

Alarme

Nos pompiers ont été appelés par une fausse alarme mercredi après-midi. MM. Gendron et Dubrûle propriétaires de la Fabrique de Corsets, étaient en cette ville et on voulait donner à ces industriels une idée de l'efficacité de notre service protecteur contre le feu.

La St Jean-Baptiste

L'idée de célébrer dignement la St Jean-Baptiste fait du progrès. Les diverses sociétés de bienfaisance qui qui se sont mises à la tête du projet ont nommé un comité pour préparer les voies. Ce comité a dû se réunir hier soir, pour jeter les premières bases de l'organisation.

Costume de la fanfare

Plusieurs tailleurs de cette ville sont occupés à la confection du nouveau costume de la bande.
 Ce costume aura la forme de l'habit à queue. Il sera bientôt prêt; on l'inaugure le 24 juin prochain fête de la St Jean-Baptiste qui sera, nous dit-on, célébrée avec pompe à St Hyacinthe cette année.

Les licences

Nos édiles auront d'ici à peu, l'occasion d'accorder à diverses gens la permission de vendre en détail, au verre, des boissons enivrantes.
 Sans vouloir nous ingérer dans leur devoir, nous espérons qu'ils sauront accorder à qui de droit les permis de vente et refuser la licence à ceux qui en font un indigne péché.

Jeune et abstinence

L'abstinence du jeûne et de l'abstinence accordée par Monseigneur Moreau, prendra fin le 1er mai.
 Ainsi après le 1er mai on devra observer les règlements ecclésiastiques concernant les Quatre-Temps, Vigiles, Vendredis, comme auparavant, c'est-à-dire par le jeûne et en ne mangeant que des aliments maigres.

Première communion

Les exercices du catholicisme préparatoires à la première communion commenceront lundi prochain à la cathédrale.
 C'est un devoir important pour les parents d'envoyer leurs enfants sitôt que ces derniers ont l'âge raisonnable. Les directeurs de consciences jugeront de leurs capacités et verront s'ils doivent suivre ces exercices ou s'ils doivent être remis à plus tard.

Musique

La plupart de nos concitoyens ont eu la visite de M. E. P. Ford, agent pour la vente des "Auto-Harps." L'Auto-Harp est un joli instrument de musique à cordes et qui se joue très facilement. M. Ford en a placé plusieurs à St Hyacinthe.
 Nous conseillons à ceux qui veulent se procurer un instrument harmonieux et facile l'Auto Harp qui se vend très bon marché.

Vente d'hôtel

On nous informe que mercredi, le 27 courant, sera vendu à Victoria-ville—Athabaska Station—le magnifique Hôtel Samson.
 C'est une superbe bâtisse construite avec toutes les améliorations modernes. Situé immédiatement au débarcadère du Grand-Tronc, cet hôtel est une magnifique place d'affaires, et qui sera lucrative à l'acquéreur.
 Avis aux intéressés.

Plainte

Une plainte a été logée hier auprès du greffier de la corporation, contre un jeune homme qui était en état d'ébriété à l'égard d'une bouteille dans une fenêtre, brisant une vitre, déchirant un rideau et effrayant gravement une femme qui était à l'intérieur de la maison.
 Ce jeune homme a besoin d'être corrigé par la loi et si l'on a eu un peu de tolérance pour ses fiasques passées il n'en sera pas de même à l'avenir.

Fabrique de corsets

Nous lisons dans le *Progrès de l'Est* de Sherbrooke:
 "Le comité spécial chargé de s'enquérir des moyens de garder ici la fabrique de Corsets, qui, comme l'on sait, s'en va s'établir à St Hyacinthe, a fait rapport mardi soir le 12 qu'il recommandait l'octroi d'un bonus de \$15,000 et une exemption de taxes pour dix ans aux conditions suivantes. La compagnie devant construire un édifice de 200 pieds sur 50, en briques, à trois étages, et s'engageant à payer d'aujourd'hui à six mois un montant annuel de \$40,000 pour gages, à la main d'œuvre seulement; le bonus payable, \$10,000 dès que l'édifice sera construit et les autres \$5,000 seulement du jour où la compagnie emploiera assez de mains pour payer \$50,000 de gages par année. Avant d'adopter le rapport du comité, le conseil a mandé MM Gendron

et Dubrûle, les directeurs de la compagnie, qui ont poliment décliné cette offre, la trouvant trop onéreuse, comparée à celle de St Hyacinthe. Le conseil a consigné dans ses archives l'offre et le refus et ne prendra pas d'autres procédés sur la matière. En conséquence, la fabrique de Corsets sera transférée à St Hyacinthe."

MM. Gendron et Dubrûle étaient en cette ville, ces jours derniers. Ces messieurs sont venus pour choisir un terrain propice à l'établissement de leur fabrique.
 C'est donc un fait accompli, nous aurons d'ici à quelque temps une manufacture de corsets en cette ville.
 Les propriétaires de la manufacture ont le choix sur trois terrains et peut-être qu'à l'heure où nous écrivons ils ont déjà choisi l'emplacement où s'élèvera leur fabrique.
 D'ici à quinze jours certainement les fondements de cette fabrique s'élèveront.
 Nous souhaitons que de cette nouvelle industrie, naisse une prospérité nouvelle pour St Hyacinthe.

Accident

Un accident qui aurait pu avoir des suites très graves est arrivé ces jours derniers à la manufacture de laine, de cette ville.
 Un enfant de M. Mann, de la Providence, âgé de quinze ans, s'est fait prendre dans une courroie: il a eu la clavicule brisée et a reçu en outre plusieurs contusions assez graves au corps et à la tête.
 Le jeune garçon est sous les soins du Dr. Beaulry.

Le marché de Paques

Le marché de Pâques n'a pas été aussi considérable que par les années dernières tant s'en faut. La chose s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu de carême cette année. Les bouchers sont des gens pratiques: ils savaient que les estomacs n'avaient pas eu cette année, pour moitié de leur nourriture que du poisson et des légumes et que les beaux jambons, les succulents filets, les blancs agneaux ne seraient pas chose nouvelle pour les gourmets à cette Pâque. C'est pourquoi ils n'avaient pas déployé à leurs étals le luxe ordinaire en belles viandes et n'avaient pas non plus forcé sur la quantité.
 Mentionnons toutefois, que MM. Poulin et frère exposaient et ont vendu une génisse pesant le joli poids de 104 livres.

L'annexion en détail

Nous empruntons l'entre-filet suivant au "Boston Globe":
 "Le Canada s'annexe aux Etats-Unis par placements—un char plein à la fois. Bien que quelques hommes d'Etat canadiens soient fortement opposés à l'annexion en bloc, le peuple canadien n'a pas d'objection à l'annexion en détail.
 "Si le peuple du Canada continue à émigrer aux Etats-Unis dans la même proportion, le Canada deviendra bientôt une solitude qui ne vaudra plus la peine d'être annexée."
 Pour preuve de ce que dit ce journal ajoutons que M. Edouard Mathieu, agent pour la vente de billets de chemin de fer, a vendu pour \$3,630 de billets pour les Etats-Unis, ce qui représente 454 billets à \$8 par tête; les enfants ne payant pas, on peut calculer qu'il est parti environ 600 personnes de St Hyacinthe, en route pour la République voisine.
 A Acton-Valle à 20 milles à peine de St Hyacinthe. M. St Amour agent de plusieurs Gies de chemin de fer, a vendu pendant le même laps de temps 443 billets.
 C'est donc dans un circuit de moins de 20 milles, un millier au moins de canadiens expatriés.
 Et remarquons que ces chiffres ne comprennent pas les billets vendus quotidiennement par les trois compagnies de chemin de fer qui ont des bureaux en notre ville, le Grand-Tronc, le C. P. R. et le Drummond County.
 Comme dit le "Boston Globe" si l'exode continue quelque temps sur ce train là, la solitude ne prendra pas de temps à se faire au pays.

DECES

En cette ville, le 15 avril courant, s'éteignait dans le Seigneur, à l'âge de 51 ans, après une maladie de cinq mois, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, Dame Léocadie Côté, épouse de M. Bénoni Labonté.
 Elle laisse pour déplorable sa perte un époux, huit enfants et plusieurs arrière-petits-enfants.
 A St Dominique, comté de Ragot, le 10 avril courant, à l'âge de 28 ans, David DeBlais, carrossier.
 Il laisse pour déplorable sa perte une jeune épouse et un grand nombre d'amis.

Depuis au delà de cinquante ans

Le sirop calmant de Madame Winslow a été employé par des millions de mères pendant la dentition des enfants. Si vous êtes dérangé durant la nuit, troublé dans votre sommeil par l'enfant qui perce ses dents avec douleur, envoyez de suite chercher une bouteille de sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants. Il soulage instantanément le pauvre petit malade. Plus vous-y mères, il n'y a pas à s'y tromper. Il guérit la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins, guérit la colique, il attendrit les gencives, fait disparaître l'inflammation, rend du ton et de l'énergie au système en général. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est plaisant au goût et c'est la prescription d'une des plus vieilles et meilleures femmes médecins et nourrices des Etats-Unis. En vente chez tous les pharmaciens par tout l'univers. Demandez avec confiance. Le sirop calmant de Mme Winslow. t-1-9-2

Denis & Durocher

M. ACHANDS DE
GRAIN & FARINES,
RUE CASCADES,
Vis-à-vis la Banque Melton
ST-HYACINTHE.

Farines fortes à boulanger.
Fleur à pâtisseries.
Fleur préparée.
Lard, Graisse, Etc.

Buanderie Notre-Dame

ST-HYACINTHE
—o—
LINGE DE FAMILLE
LAVÉ ET REPASSE
A 50c.
PAR 12 MORCEAUX
A. COTE
Propriétaire.

J. A. CHICOINE

ST-HELENE, Bagot.
Manufacturier de
PORTES,
CHASSIS
JALOUSIES
ainsi que
Meubles de toutes sortes.
Emboutage, Tournage, Découpage, Moulures, Etc.,
Cercueils de toute grandeur.
Tout ouvrage en bois exécuté sous le plus court délai et aux plus bas prix.
NOREAU & SICOTTE agents pour St Hyacinthe.

LE CENTRE

— DES —
MEUBLES
— DE —
ST-HYACINTHE.

L'assortiment varié et si complet de la nouvelle société

Massé & Cie

(à l'ancienne place B. Bassé), consistant en
Sets de Chambre,
Sets de Salon,
Tables et chaises de Salle à Diner,
Side-Boards,
Lits à Ressorts, (spring beds) de toutes sortes,
Canapés,
Porte-Chapeaux,
Matelas en laine,
Corchettes en fer et en bois,
Plume de Volailles,
d'Oie et de Canard, Etc. Etc.
et les **BAS PRIX** auxquels se vendent tous ces articles en font le magasin de meubles le plus populaire de St Hyacinthe.
Un atelier bien pourvu de machines nous permet aussi de faire toutes sortes d'ouvrages en bois.
Réparages faits avec soin et satisfaction garantie.

LE CENTRE DU COMMERCE DE MEUBLES
MASSE & CIE.,
21 & 23 Rue Cascades.

TERRE A VENDRE

Une des plus belles terre de St Guillaume d'Upton, située au Ruisseau des Chênes, avec maison, granges et autres bâlisses, le tout en bon ordre et occupée en ce moment par M. Thomas L. Desaulniers.
S'adresser à
O. T. PARADIS,
Woonsocket, R. I.

LE MAGASIN DU BON MARCHE

En Gros et en Detail

JOSEPH BRODEUR,

Nos. 29, 33 et 43, Rue Cascades

ST.-HYACINTHE.—(PRES DU BUREAU DE POSTE).

| | | |
|-------------------|----------------------|-----------------------------|
| FLEUR, | EPICERIES, | MARCHANDISES |
| GRAINS. | PROVISIONS, | SECHES. |
| SON, | THÉS, SUCRES, | TAPIS EN LAINE, |
| GRU, | MELASSES, | TAPESTRY, |
| MOULEF, | GRAISSE. | COOTONS et |
| ETC., ETC. | ETC., ETC | INDIENNES à la livre |
| | | ETC., ETC. |

Au plus Bas Prix.

DEPARTEMENT DE GROS Nos. 29, 33 & 35, DETAIL 43, RUE CASCADES
Agent pour la Farine forte à Boulanger.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les
Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.

N. B. — Argenteries données en cadeaux aux acheteurs.

Boite, B. P 160.

JOSEPH BRODEUR

ARCHITECTURE
PUBLISHED EVERY SATURDAY.
DIRECTED TO
ARCHITECTURE & BUILDING, & DECORATION
\$6.00 per annum. — 10c. per copy.
W. T. COMSTOCK, Publisher,
23 Warren Street, New York.
Sent Free.—Illustrated Catalogue of Books on Building, Painting and Decoration.

HENRI BOURRET
ST-GUILLEUME, QUE.
A constamment à vendre:
Bois sec, de toute sorte,
Pin, Pruche, Frêne,
Epnette, Planche, etc.
A vendre à bonne conditions.
H. BOURRET,
Près de la Station du chemin de fer,
St Guillaume.

A. BLONDIN,
Plombier Sanitaire



POSEUR DE FOURNAISES
à eau chaude et à vapeur
BASSE & HAUTE PRESSION
43, RUE CASCADES
SAINT-HYACINTHE QUE

Orgue de salon à vendre
Un magnifique orgue de salon, presque neuf, en parfaite condition. Avantage superbe pour celui qui en aurait besoin.
S'adresser à ce bureau.

CANISTRES A LAIT
Voulez vous acheter le meilleur et le plus perfectionné des
CANISTRES A LAIT ?
Allez voir le canistre
"Empire State"
chez C. ROULEAU.

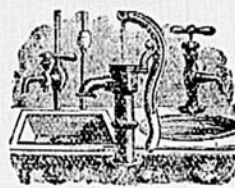
Ce canistre a obtenu le **premier prix à l'Exposition de l'Etat de New-York en 1885 et partout où il a été exhibé.**
En vente chez C. ROULEAU, St-Hyacinthe,
Agent pour St-Hyacinthe et les districts environnants.

TERRE A VENDRE

A St Ephrem d'Upton, dans le vingtième rang, à 2 milles du village, une magnifique terre de 166 arpents en superficie, dont 150 en culture et le reste en bois. Il y a une bonne maison de 28 x 26 avec bon solage de 5 pieds, 3 granges, dont une de 105 pieds et deux de 48 pieds, aussi : bergerie, étables, hangars, remises, laiterie, four, etc. et trois bons puits. La terre est bien clôturée en cède. Conditions faciles, s'adresser à
M FITZGIBBONS, Upton.
Procureur de Louis Lapierre.
4 m.

Lois de votre
prochaine visite à
MONTREAL,
n'oubliez pas que l'assortiment le plus complet de
Gants et Mitaines
se trouve chez

ALBERT DEMERS,
338 RUE ST-JACQUES,
MONTREAL,
Entre la gare et la rue McGill.



Brodeur & Frere,
PLOMBIERS, COUVREURS.
COIN des RUES ST-ANTOINE
ET ST-FRANÇOIS.
ST-HYACINTHE, Que.

Appareils de Chauffage
A la vapeur et à l'eau chaude
Sinks, tuyaux à l'eau et à gaz,
POMPES, ROBINETS, Etc, Etc.

Spécialité : Couvertures en Fer-blanc, Tôle, Bardeau Métallique, Ardoise et Tôle Galvanisé.

LE TOUT
A PRIX MODERES
SATISFACTION GARANTIE

A VENDRE

L'un des plus beaux et des plus spacieux établissements d'Acton Vale, en face du dépôt du Grand-Tronc, près de la Station du South-Eastern, de l'Eglise, du couvent, du marché, et des manufactures qui sont en grande opération.
Ou, si l'on préfère n'acheter que la partie du block ou est l'Hôtel, actuellement tenu par M. S. Fortin, occupé comme Hôtel de 1ère classe depuis au delà 20 ans, le tout à des conditions très avantageuses pour l'acquéreur, qui pourra garder une bonne partie de l'argent entre ses mains pendant plusieurs années si ça fait mieux son affaire, en payant intérêt.
Pour plus d'informations et conditions, s'adresser au propriétaire au Bureau de Poste d'Acton Vale.
12 Février 1892.—j a. c.

BOITES D'ALARME

1. Station des Pompes, rue Cascades.
2. Ottawa Hotel, coin des rues St-Antoine et St-Simon.
3. Coin des rues Cascades et St-Joseph.
4. Coin des rues William et St-Pascal.
5. Séminaire de St-Hyacinthe.
6. Manufacture de Chaussures de Ls Coté & frère.
7. Dépot du Chemin de fer Grand-Tronc
8. L'Aqueduc de St-Hyacinthe.
9. Coin des rues Bourdages et Notre-Dame.
10. Coin des rues Girouard et Désaulniers
11. Coin des rues Girouard et Després.
12. Coin des rues Concorde et St-Louis
13. Tannerie de Moseley.
14. Coin des rues Concorde et St-Antoine

Le remède de Piso pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.
CATARRH
En vente chez tous les pharmaciens, en expédition à toute adresse contre paiement de 50 sous. E. T. Huestler, Warren, Pa., E. U. S. A.

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 311 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.00 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 311 Broadway, New York.

Hardes Faites

CHEZ
MATHIEU FRÈRES,
No 72 Rue Cascades,
(Vis-à-vis la Banque de St-Hyacinthe.)
ST-HYACINTHE.

Le plus grand assortiment de la ville!
Le choix le plus varié!
Les marchandises les plus nouvelles!
Les patrons les plus nouveaux!
La coupe la plus élégante!

Mercerie, Chemises, Cols, Collets, Gants, etc.,

—SUR COMMANDE—
Habilllements fait sur commande, à 24 heures d'avis, par des ouvriers de 1er classe
Cartes de modes de Paris reçues chaque mois.

C. ROULEAU

GRAINS & FARINES
CHARBON
HUILE DE CHARBON
(En Gros.)
COTONS A FROMAGE
ET
Articles nécessaires aux fromagers.
5 Rue LAFRAMBOISE
St-Hyacinthe

NOUVELLE BOUTIQUE

H. N. BERNIER,
Plombier,

Et poseur d'appareils de Chauffage, d'Eclairage, de Bains.
Cabinets d'aisance, Eviers (Sinks) etc., d'après les systèmes les plus perfectionnés
TOUJOURS EN MAINS:

Tuyaux en grès,

Agrès de Fromageries, de Puits Artesiens
TUYAUX, POMPES et VALVES
De toutes sortes.

No. 128, rue Cascades

St-Hyacinthe.

MAGASIN D'ORFÈVRERIE

— DE —
Mme J. A. MORIN,

No. 136 RUE CASCADES,
ST-HYACINTHE.

MONTRÉS, HORLOGES ET PENDULES AMERICAINES.

Ces horloges ont été achetées à bonnes conditions et seront vendues à 25 POUR CENT AU-DESSOUS DES PRIX ORDINAIRES.

Toujours en mains :
JONCS DE MARIAGE
BIJOUX, ETC

On trouvera aussi à cet établissement un assortiment complet de
LUNETTES ! LUNETTES !

pour toutes les vues.
MONTRÉS, HORLOGES ET BIJOUTERIES Réparées avec soin. Ouvrage garanti

Huile de Charbon

16 CENTS LE GALLON
CHEZ

JOSEPH LEDUC

M Leduc vient de recevoir un assortiment considérable de
FERRONNERIES AU COMPLET
Peinture, huile, vernis, vitres, ferblanteries de toutes espèces.
POELES & FOURNAISES
Importés des meilleures maisons.
SPECIALITÉ.
Couvertures en Ardoises, Tôle, Bardeau Métallique.
Corniches et Moulures.
Une visite est sollicitée.
JOSEPH LEDUC
No. 64 rue St-Simon
St Hyacinthe